

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

BUREAU : 35 rue St-Jacques, Montréal.

ABONNEMENTS : { Montréal, un an, \$2.00
Canada, " 1.50

VOL. XI

MONTREAL, VENDREDI, 7 OCTOBRE, 1892

No 65

N. F. BEDARD
17 rue William, Montréal
Marchand de fromage
A COMMISSION

et Négociant de toutes sortes de Fournitures
pour

Fromageries et Beurreries
AGENT DE

MacPherson & Schell
Alexandria, Ont.

pour la vente de leur fameux bois à boîte reconnu par le grand nombre des fromagers comme n'ayant pas son égal ici en Canada, ainsi que leur moulin à plier les boîtes lequel travaille à perfection.

On pourra voir ce moulin et un échantillon du bois à mon magasin.
Pour prix et plus amples détails veuillez correspondre à l'adresse ci-dessus.

Pour communication par téléphone, demandez le No. 2481.

SAINDOUX



EMPAQUETÉ EN

Seaux de 3, 5, 10 et 20 lbs.
et en tinettes de 50 lbs.

LE SAINDOUX

ANCHOR

est bien supérieur aux saindoux de Chicago.
Et se vend à meilleur marché.

M. LAING & SONS
Empaqueurs, Montréal.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX
En vente chez tous les Epiciers.
Bureau : Telephone No. 344

MAISON D'EMPAQUETAGE :
Telephone No. 6036.

A. DESJARDINS. F. E. PERRAULT

Desjardins & Perrault

Importateurs en Gros et en Détail de

FRUITS

Etrangers et Domestiques

142-143, Marché Bonsecours
MONTREAL

Ci-devant occupé par O. & E. art.
Toute commande promptement exécuté.
Tel. Bell 1742 - Tel. Federal 75.

DUCKETT, HODGE & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE ET FROMAGE

et Marchands de

PROVISIONS EN GENERAL

104 rue des Sœurs Grises

Coin de la rue William MONTREAL

J. A. VAILLANCOURT

Marchand-Commissionnaire de Provisions

333 RUE DES COMMISSAIRES

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS placés aux prix les plus avantageux.

Attention spéciale donnée aux consignations de beurre et de fromage.

Avances libérales sur consignations.

TINETTES en belle épinière blanche, 30, 50 et 70 lbs., fournitures pour fromagerie.

Spécialité de tinettes pour beurreries. Aussi meilleur sel anglais pour beurreries.

Sollicite la consignation de toutes sortes de produits agricoles.

Revue des Marchés

Montréal, 6 octobre 1892.

GRAINS ET FARINES

Marchés de Gros

Les marchés d'Europe n'ont pas continué à hausser les prix des céréales, mais ils sont restés soutenus et même fermes. Les données statistiques sur les récoltes, recueillies d'abord d'une façon hâtive, se font plus précises et, à mesure que disparaît l'élément "à peu près" l'idée de la situation devient plus nette. Jusqu'ici cette épuration des premiers calculs n'a pas produit de changement bien appréciable dans les prix du disponible; la spéculation seule en a profité, mais pas assez pour influencer d'une manière notable les marchés d'Amérique.

La plus récente dépêche de Beerbohm cote les chargements à la côté ferme-ment tenus; les chargements en route plus fermes. Le disponible à Liverpool et à Londres serait ferme. La température en Angleterre est très pluvieuse.

Les câblegrammes cotent les marchés français de province fermes. *L'Economiste Français* du 17 septembre

HISLOP, MELDRUM & CIE

Marchands de Provisions

ET COMMISSIONNAIRES EN GROS

235 à 239 rue des Commissaires

Le plus haut prix payé pour beurre de beurrerie de choix.

SPÉCIALITÉ : ŒUFS DE CHOIX

rapporte comme suit les évaluations de la récolte de blé, faites par le ministère de l'Agriculture sur les rapports des préfets:

"La récolte en blé est évaluée à 100,264,421 hectolitres, correspondant à un poids de 84,837,320 quintaux métrique et à une surface ensemencée de 6,979,911 hectares. Cette approximation est sensiblement différente de celle donnée ici—d'après le *Bulletin des Halles*.

Pour qu'on puisse juger par comparaison la valeur de ce résultat, nous rappelons les chiffres des quatre années précédentes pour les surfaces ensemencées, le volume et le poids de la récolte:

Années.	Hectares.	Hectolitres.	Quintaux.
1892.....	6,979,611	109,264,421	84,837,320
1891.....	5,579,529	77,268,828	58,508,807
1890.....	7,061,739	116,915,880	89,733,991
1889.....	7,038,968	108,309,771	82,230,671
1888.....	6,978,134	98,740,728	74,969,693

"Le temps, quoique restant généralement nuageux, est assez beau en France et on ne signale que quelques rares averses dans les régions du nord.

"Sur nos marchés de production les offres sont toujours assez régulières; les blés nouveaux sont encore peu demandés et, dans quelques régions, les détenteurs sont obligés de faire une nouvelle concession de 25 à 50 centimes pour pouvoir vendre."

Les nouvelles plus récentes reçues par le câble, disent que le blé en France est plus ferme. Les pois canadiens sont cotés 5s. 5½d. à Liverpool.

Aux Etats-Unis, il y a peu de changement dans les marchés du blé. Les arrivages libéraux du Nord-Ouest continuent, comme il fallait s'y attendre, vu le peu d'importance des exportations, à augmenter les approvisionnements visibles. Cette augmentation, pour la semaine dernière, a été de tout près de 3,000,000 de minots, et il n'y a, pour le moment, aucune perspective de diminution prochaine dans le mouvement.

"Il va falloir mettre sur le marché la récolte de blé de 1892, dit un correspondant de Chicago, et il n'existe aucun des arguments dont on se servait l'année dernière pour engager les cultivateurs à garder leur blé. En outre, il y a eu quelques livraisons de vieux blé, ce qui a donné naissance à la théorie que la réserve de la récolte de 1891 s'en

LA CÉLÈBRE



est une marchandise honnête et pure; c'est la marchandise avec laquelle on peut fonder un commerce et le maintenir prospère.

W. D. McLAREN

Seul Fabricant - MONTREAL

Téléphone 9133.

Boite B. P. 1150

David Muir & Cie

EXPORTATEURS DE

BEURRE, FROMAGE et ŒUFS

83 Rue McGill, Montréal

Entrée des marchandises Rue Normond

Référence autorisée: La Banque de Montréal.

FLEUR, SON, GRUE.

Ecrire à

THOMAS McLAUGHIN

NO. 210, BOARD OF TRADE

Toronto, Ont.

Pour Echantillons et prix.

Livrés à toutes les stations.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farines

Fabricants de la

Farine Préparée au Levain de Brodie & Harvie

Farine d'avoine Farine de Graham, Blé cassé
Farine de seigle, Mais pilé, Farine de blé
d'inde, Son, Grains de fourrage

10 & 12 rue Bleury, Montréal.

L. J. HERARD

MARCHAND DE

Ferronnerie, Outils, Quincailleries
Ustensiles de Cuisine, etc.

No 26 RUE ST-LAUBERT

Téléphone Bell, 6664 MONTREAL

ANNONCEZ DANS

"LE PRIX COURANT"

Pour vendre vos Propriétés

SPÉCIALITÉS DE WALLACE DAWSON

Pharmacien-Chimiste

No. 169 RUE ST-LAURENT MONTREAL.

DYSPEPSIE.—Spécifique du Dr Noswood contre l'indigestion, les maladies bilieuses et toutes formes de dyspepsie.

CRÈMES de Chocolat de Dawson pour les vers. Les médecins les recommandent spécialement. Prix 50c. la bouteille.

STOP-IT de Dawson.—Remède contre le mal de dents. Prix 15c. la bouteille.

REMEDÉ Anti-Rhumatique de Dawson.—Remède interne pour la Goutte, le Rhumatisme inflammatoire, la Sciatique et toutes douleurs rhumatismales. Prix 50c. la bouteille.

MORRHUO-CREOSOL.—Un excellent remède pour la Consommation, la Bronchite, l'Astme, le Rhume et tous les dérangements de la gorge et des poumons. Prix 50c. et \$1.00 la bouteille.

CÉLÈBRE REMÈDE ANGLAIS du Dr D. W. Park, contre tous les désordres du sang, tels que les boutons, les pustules, les dartres, les clous etc. Prix \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5

Si vous ne pouvez vous procurer quelq'un de ces médicaments d'un marchand local, nous vous les expédierons immédiatement sur réception du prix.

Demandez-les à vos fournisseurs.

J. H. HORSFALL & Co

138 Rue Windsor, Montreal

Seuls fabricants des

Cabinets Automatiques de Sûreté pour l'Huile de Sharp.



Ayant fabriqué tous ces cabinets depuis leur introduction au Canada pour la Oil Cabinet and Novelty Co. pour la Canadian Oil Cabinet Co. et plus tard pour la McLaren Mfg Co., nous sommes en mesure de faire des cabinets de tous genres pour contenir toutes sortes d'huiles, pour les épiciers, machinistes, fonderies, bateaux à vapeur, et toute autre boutique où l'on emploie de l'huile.

Cabinets faits sur commande, ajustés à tout espace et sur toutes dimensions données, à une égère avance sur les prix réguliers.

AGENCE DES

Moulins à Farines du Canada

GRAINS! GRAINS!

Nous vendons aux mêmes prix que que les moulins! Grains vendus à commission. Toutes commandes exécutées promptement.

97 rue des Commissaires

MONTREAL

E. DUROCHER & CIE, Représentants.



RHUMES ET BRONCHITES CHRONIQUES

Liqueur de Goudron de Norvege

tant recommandée par les médecins les plus célèbres de l'Europe et du Canada

25c. et 50c. la bouteille

A VENDRE CHEZ

MM. Laviolette & Nelson

PHARMACIENS

Agents des Remèdes Brevetés Français

1605 Rue NOTRE-DAME

Coin de la rue St-Gabriel MONTREAL.

va et ce qui a enduit des détenteurs à vendre libéralement. Mais il n'y a pas d'autre influence à peser sur le marché. Les prix ont été bas depuis plusieurs semaines et les plus conservateurs parmi les négociants se demandent si la baisse n'a pas été surfaite. Il est vrai qu'il n'y a aucune raison apparente de prédire une réaction immédiate, tant que les stocks augmenteront avec la même rapidité. Ils ne compte donc pas, au moins en apparence, sur une réaction actuelle. Ils sont d'ailleurs d'avis que le marché est rendu au fond et que le prix augmentera nécessairement, un jour sur l'autre.

Voici les cours des principaux marchés des Etats-Unis :

	28 Sept.	5 Oct.
Chicago (Déc.).....	0.76½	0.76½
New-York (Déc.).....	0.82½	0.81½
St-Louis (disp).....	0.70	0.69½
Duluth (disp).....	0.74½	0.73½

Aux dernières nouvelles, le mouvement des livraisons au Manitoba s'était sensiblement accentué, mais les ventes n'étaient pas actives. Les cultivateurs ne se soucient pas de vendre aux prix actuels et ils mettent leur blé en élévateurs. Ce blé provient de battages faits sur les champs dans les localités voisines des élévateurs. La répugnance des cultivateurs à vendre dit le *Commercial* peut durer longtemps, Quoique les probabilités soient en faveur d'une hausse plus tard, il n'y a pas beaucoup d'espoir que cette hausse arrive bientôt. Les stocks actuellement en vue et offerts en vente sont suffisants pour les besoins des moulins d'ici à quelque temps et il faudra les diminuer considérablement avant qu'une hausse puisse se produire. Malgré tout, nous espérons de meilleurs prix pour le blé de la récolte actuelle. A l'heure qu'il est, on paie rarement, à la campagne, plus de 54 c. pour le meilleur blé, classable No. 2, dur ou mieux. Le No. 2 dur est coté à la campagne de 50 à 52 c.; le No. 2 du Nord, de 44 à 45 c.; et le No. 3 dur, de 40 à 41 c. Ces prix varient considérablement suivant les localités. On dit que les cultivateurs qui ont encore du vieux blé vont le mélanger avec le nouveau. Ce sera bien risqué, et, au lieu de faciliter la vente du vieux blé, on pourrait bien en faisant cela, empêcher la vente du nouveau. Car il serait très facile de découvrir un mélange de ce genre.

A Toronto on cote; Blé du printemps no 2, 60 à 65c, blé roux d'hiver, 65 à 66c. no 1, dur de Manitoba, 89 à 90c., no 2 dur, 81 à 82, no 3 dur, 70 à 71. Orge no 2, 48 à 49c; pois no 2, 58 à 60; avoine no 2, 30 à 31 c.

Nos cotes pour le blé sur place sont toujours nominales, en l'absence de transactions qui puissent fournir des cours sérieux.

Le mouvement de l'avoine et des pois la semaine dernière a été peu considérable. Les frets sont rares et augmentent de valeur, de sorte que la marge des exportateurs, en face d'un marché étranger assez incertain, devient de plus en plus problématique. Il y a eu cependant, ces deux derniers jours, une meilleure demande pour ces produits de notre province, et les prix ont eu une légère hausse. Il a été vendu hier de l'avoine à la parité de 33½ c. par 34 lbs pour No. 2, et nous avons connaissance de la vente d'un lot comprenant du No. 2, du No. 3, et de l'avoine non classée, à 33 c. en entrepôt.

Des pois No. 2 ont été vendus à 77½ c. et des No. 3 à 77 c. par 68 lbs. également en entrepôt.

Le blé d'inde est ferme à la hausse,

mais les transactions sur ce grain sont restreintes.

L'orge à moulée et le sarrasin n'ont rien eu d'intéressant, dans le marché de gros cette semaine.

Les farines se comportent absolument comme la semaine dernière, les détenteurs demandent les mêmes prix; mais ils sont toujours prêts à faire des concessions libérales pour accommoder les acheteurs. La demande reste fractionnée en petits lots, pour la consommation au jour le jour.

Les meuniers de Manitoba demandent des offres pour la farine de blé nouveau. Les MM. Leitch frères, de Oak Lake, ont coté cette semaine les fortes à \$3.80, avec 50c. de plus pour les patentes. D'ordinaire les prix des patentes n'est que de 25c. de plus que celui de la forte à boulanger.

Les farines d'avoine sont stationnaires, quoique le prix de l'avoine ait baissé; mais il n'a pas encore été moulu beaucoup d'avoine nouvelle.

Nous cotons en gros :

Blé roux d'hiver, Canada No 2...	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " " " "	0 00 à 0 00
Blé du printemps " " " "	0 66 à 0 70
Blé du Manitoba, No 1 dur.....	0 00 à 0 00
" " " " " " " "	0 82 à 0 84
" " " " " " " "	0 70 à 0 72
Blé du Nord No 2	0 00 à 0 70
Avoine	0 33 à 0 33½
Blé d'inde, en douane	0 00 à 0 00
Blé d'inde droits payés.....	0 66 à 0 67
Pois, No 1	0 85 à 0 90
Pois No 2 (ordinaire).....	0 77 à 0 77½
Orge, par minot	0 40 à 0 42
Sarrasin, par 50 lbs.....	0 55 à 0 60
Seigle, par 56 lbs.....	0 00 à 0 00

FARINES

Patente d'hiver	\$4 15 à 4 25
Patente du printemps	4 25 à 4 50
Patente Américaine	5 60 à 5 80
Straightroller.....	3 75 à 3 90
Extra.....	3 25 à 3 50
Superfine.....	2 90 à 3 00
Forté de boulanger (cité).....	4 40 à 0 00
Forté du Manitoba.....	4 10 à 4 25

EN SACS D'ONTARIO

Medium.....	1 90 à 2 20
Superfine	1 45 à 1 50
Farine d'avoine standard, en barils.....	4 20 à 0 00
Farine d'avoine granulée, en barils.....	4 30 à 0 00
Avoine roulée en barils.	4 30 à 0 00

MM. E. Durocher & Cie, ayant été nommés agents généraux pour les moulins à farine de W. B. McAllister & Son, informent les marchands qui voudraient contracter aux prix d'aujourd'hui pour livraison à l'automne (septembre ou octobre) qu'ils feraient bien d'écrire au plus vite pour les prix et les échantillons.

Marché de détail.

Quoique les cultivateurs n'apportent pas beaucoup d'avoine, le marché de détail est abondamment approvisionné par les commerçants qui vendent sur la place, de 75 à 80c. la poche.

En magasin les commerçants vendent aujourd'hui l'avoine de 80 à 85c. par 80 livres.

L'orge No 1 d'Ontario vaut \$1.20.

Le blé d'inde jaune des Etats-Unis 70c. par minot et le blanc 75c.

Les pois No. 2 valent 75c. et les pois cuisants \$0.85 par 60 lbs.

La graine de lin par minot de 60 lbs. vaut \$1.10 à \$1.20.

L'orge No. 2 de la province vaut \$1.10 par 96 livres,

Le blé pour les animaux vaut de 95c. à \$1.00 par 100 lbs.

La farine de seigle vaut \$2.00 par 100 livres.

La farine d'avoine vaut \$3.10 à \$3.60 par 100 lbs.

La farine de sarrasin vaut \$2.30 à \$2.35 par 100 lbs.

BEURRE

Marché de Liverpool.

On écrit de Liverpool à la date du 24 septembre :

Les lots de beurre Canadien et Américain de choix sont en bonne demande aux prix de 90 s. à 100 s., et les lots un peu inférieurs s'écoulent bien aux prix de 75 à 85 s. Le beurre d'Irlande vaut de 81 s. à 108 s. suivant qualité.

Marché de New-York.

Bien peu de changement dans le marché du beurre à New-York. Les crémeries de l'état valent 25c. et les petites tinettes de beurre de ferme frais à 23c. C'est une baisse de ½ c. sur les crémeries, comparativement à la semaine précédente, ce qui est dû probablement à la saison avancée. La demande locale paraît tranquille, ce qui rend encore les acheteurs plus réservés. Ces prix sont exactement les mêmes qu'il y a un an, (*Utica Herald*).

Marché de Montréal.

Les exportations considérables de beurre qui se font depuis quelques semaines ont mis le marché en bonne condition pour entrer dans la saison d'hiver. Cependant ce mouvement serait encore beaucoup plus considérable si les beurreries voulaient accepter un prix raisonnable. Ils trouvent assez facilement à vendre chez eux à 23c., mais il en est qui demandent 23½ et 24 c.; à ces prix, il n'y a, pour le moment, rien à faire, du moins en tant que les exportateurs sont concernés. On a bien payé 23½ c pour du septembre, pour le commerce local, mais les commerçants de notre ville ne veulent plus payer ce prix. D'ailleurs, comme ils ne vendent que 23½ à 24c., ils ne pourraient même pas faire leur argent en achetant à plus de 23c.

Les bons beurres des townships sont assez faciles à écouler dans les prix de 18 à 20c. en détail; on les paie en gros de 17 à 19c.

Des lots inférieurs de beurre de ferme se vendent depuis 15c. jusqu'à 17c.

FROMAGE

Marché de Liverpool

On écrit de Liverpool, à la date du 24 septembre :

Il y a eu une bonne demande de la consommation pour les qualités de choix, et les lots frais de choix se sont vendus à 1s. de hausse, le marché clôturant ferme aux prix suivants : coloré extra fin, de 47s à 49s; blanc do, de 47s à 48s. Les bonnes qualités entre 30s et 40s ont été moins demandées, tandis que les basses qualités ont eu un peu plus de mouvement.

Marché de New-York

Le marché de la semaine dernière n'a pas été bon, mais celui de la semaine qui s'achève a été encore pire. La demande de l'étranger a cessé complètement. On a beau envoyé des câblesgrammes pressants, la réponse, quand on a daigné répondre, a été telle que les acheteurs se sont trouvés les mains liées au grand désappointement des détenteurs. Ces derniers, quoiqu'ils n'aient pas acheté de la semaine à la campagne, se sont trouvés encombrés de stock, et, plutôt que de le mettre en glaciers, un bon nombre d'entre eux se sont décidés à l'expédier en consignation. Le prix d'ouverture de septembre a été 10½c, mais ce prix est bientôt tombé à 10c ou 10½c, ce qui est le prix extrême aujourd'hui.

Ogdensburg, N.Y., 1er oct. — Total

vente, 2015 fromages. On a offert 10c, pas de ventes.

Canton, N.Y., 1er octobre.—Sur notre marché il a été vendu 1000 fromages à 10c.

Utica, N.Y., 3 oct.—Ventes : 150 fromages à 9½c; 4534 à 9½c; 3443 à 9½c; 1534 à 9½c; 227 à 10½c; 670 à 10½c.

Little Falls, N.Y., 3 oct.—Ventes de fromages aujourd'hui: 467 à 9½c; 2015 à 9½c; 2300 à 9½c; 134 à 10c; 120 à prix secret; 777 consignés.

Marchés d'Ontario

London, 1er oct.—Sur notre marché 14 fromageries ont mis en vente 560 fromages d'août et 3849 de septembre. Ventes : 260 août à 10c.

Ingersoll, 4 octobre—En vente aujourd'hui: 1015 fromages de septembre. Pas de ventes.

Marché de Montréal

Le câble a haussé de 6d, il est aujourd'hui à 48s 6d; malgré cela, les acheteurs sont encore très réservés et n'offrent pas 1/16 de plus que la semaine dernière. La tournure du marché, au contraire, est pire qu'il y a huit jours. Au quai, lundi, les 2000 fromages en vente ont rapporté de 10c à 10½c. On dit que les Blue Stars ont été vendus 10½c, mais ce n'est pas cru par tout le monde.

En magasin, il y a eu des ventes mardi et mercredi entre 10c et 10½c. Il est à peu près impossible aujourd'hui d'obtenir plus de 10½c pour le meilleur fromage, et l'on peut coter le marché plutôt à 10c.

Et encore il y a des gens qui prétendent que 10c sera le prix extrême la semaine prochaine, et que tout ce qui ne sera pas Fancy devra se vendre au-dessous.

Naturellement nous donnons ces informations sous toutes réserves.

Les exportations de la semaine dernière ont été :

Par	Pour	Fromage	Beurre
Sardinian	Liverpool	3,286	277
Oregon	do	3,024
Lake Superior	do	302
Lake Huron	do	1,508
Sarmation Glasgow		212	160
State of Georgia, Leith		300	200
Brazilion, Londres		21,274	58
		29,998	635
Expéditions directes.....		50 749	550
Totaux.....		80,747	1,185
Sem. corr. 1891.....		79,984	2,757

EXPÉDITIONS TOTALES

1892.....	1,165,908	59,721
1891.....	1,002,748	48,966
Augmentation en 1892.....	163,160	10,755

GRUFS

Les arrivages diminuent et les prix montent. Les exportations en Angleterre ne sont que modérées, mais le marché américain vient chercher nos œufs dans les campagnes et jusqu'à Montréal, où un acheteur de Boston a fait des achats ces jours-ci. On cote, ici, de 14½ à 15c. la douzaine.

FRUITS

Il a été expédié la semaine dernière, du Canada, plus de 50,000 quarts de pommes pour l'Angleterre. Cette semaine, les expéditions seront un peu moins fortes.

Le marché local est tranquille avec des prix faciles pour les pommes et les raisins. Ce dernier fruit est abondant :

Pommes d'automne.....	\$2.00 à \$2.50
Poires, le quart.....	3.00 à 9.00
le panier.....	1.00 à 0.00
Pêches, le petit panier.....	1.75
le grand panier.....	4.00
Prunes.....	2.25
Raisins bleu et vert, la lb.....	2½ à 3½ c.
Oranges Jamaïque, le quart....	8.50 à 9.00
Bananes, le régime.....	0.60 à 2.00

MIEL ET CIRE

Les arrivages de miel sont abondants; la demande est bonne et le marché actif. On paie aux producteurs le miel coulé, de 8 à 10c. la livre et la cire, de 25 à 28c.

POMMES DE TERRE

Les patates sont plus fermes avec une tendance à la hausse, quoique l'abondance du stock sur place arrête un peu le mouvement de hausse qui se produira un peu plus tard. On cote aujourd'hui de 75 à 80c. au char et de 85 à 90c. par 90 lbs. par lots.

A Boston.—Les prix montent. Les patates de l'état en quarts valent de \$2.00 à \$2.12½ et celles de l'état de New-York, de 65 à 70 c. le minot.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

A Boston on cote ;

Choix à fancy en grosse balles	\$18 00 à 19 00
en petites "	17 00 à 18 00
Bau à bon.....	15 00 à 17 00
Pauvre à ordinaire.....	12 00 à 14 00
Mélie.....	12 00 à 14 00
Paille de seigle.....	13 00 à 13 50
d'avoine.....	9 00 à 10 00

A Montréal.—Les prix se maintiennent, M. John Crowe, exportateur de bétail, a fait toute la saison des exportations de foin pressé en Angleterre, ayant eu soin de s'assurer du fret pendant une période de stagnation.

D'autres commerçants qui voudraient l'imiter sont arrêtés par le manque d'espace à bord des vapeurs. La paille est plus faible.

Nous cotons en magasin :

Foin pressé No 1, la tonne.....	\$12.00 à 00 00
do do No 2, do.....	11.00 à 00 00
do do No 3, do.....	0 00 à 00 00
Paille do do.....	6 00 à 0 00
Moulée, extra, la tonne.....	00 00 à 21 00
do No 1, do.....	00 00 à 19 00
do No 2, do.....	00 00 à 17 00
Gru blanc do.....	00 00 à 20 00
do No 2, do.....	00 00 à 18 00
do No 3, do.....	00 00 à 14 00
Son do.....	00 00 à 15 00
do au char.....	13 50 à 14 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 25 00
Farine de blé-d'inde, 100 lbs... 1.75 à 0 00	
Blé-d'inde broyé, la tonne.....	00 00 à 25 00

Marché aux Animaux.

Il y avait lundi aux abattoirs de l'Est: Bêtes à cornes.....500 Moutons et agneaux.....200 Veaux.....50

Les arrivages de la semaine, aux cours du Grand Tronc et du Pacifique ont été :

	G. T. R.	C. P. R.
Bêtes à cornes...	1851	1108
Moutons.....	456	856
Porcs.....	771	732

Comme la semaine dernière les prix sont bas et la demande lente.

On peut donner les prix suivants comme moyenne :

Bêtes à cornes, exportat.	4 à 4½c.
" boucherie	2 à 4c.
Moutons, la pièce	\$3.00 à \$5.00
Agneaux "	2.50 à 4.50
Veaux "	3.00 à 10.00
Porcs sur pied p. 100 lbs.	5.25 à 5.50

Récemment mis en magasins chez

F. KIROUAC & FILS,

RUE ST-PIERRE

Basse Ville, Québec.

Blé dur du Manitoba, Blé du printemps (d'Ontario), Mils canadien et Américains, Trèfle rouges et Trèfles blancs, Avoine blanche hâtive, Pois de la meilleure qualité, Orge Sarazin, etc., etc.

Echantillons adressés sur demande.

Marchandises toujours livrées aux stations de chemins de fer, goelettes, bateaux, sans chargé extra.

KIROUAC & CIE.

PICAULT & CONTANT

PHARMACIENS et CHIMISTES

No 1475 Rue Notre-Dame, Montréal
Manufacturiers et Marchands en Gros
d'Essences culinaires, Huiles à cheveux, Parfumeries, Vernis à chaussures, Lessive en caisses, Caustique en canistres, Huile d'Olive en bouteilles, Huile de Castor, etc., etc.
Prix modérés et commandes exécutées avec diligence

J. B. RENAUD & Cie

126 et 136

RUE ST-PAUL - QUÉBEC.

POISSONS !

Harongs Labrador, (choix en petit quart),
" Cap Breton, Anticosti.
Maquereau, Flétant, Turbot, Anguilles, Sardines (choix), Saumon.
Morue verte et Morue sèche.
HUILES DE POISSONS (Morue, Loup-marin, Marsouin, Harongs).
Aussi: Lard, Saindoux, Fleur, Grains, Moulées, Son, etc.
Correspondance sollicitée.
J. RENAUD & CIE.

LA LOTERIE

MONT-ROYAL

DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les Tirages ont lieu le PREMIER MER CREDI et le TROISIEME MERCREDI de chaque mois.

Valeur des Lots, \$52,740

Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage

Prochain Tirage, le 19 Oct. 1892

Rappelez-vous que le Gros Lot est de

15,000 PIASTRES

BILLET - - - \$1.00
DO - - - 25 CTS.

Pour \$1, l'on peut gagner.....\$15,000
Pour \$1, l'on peut gagner..... 5,000
Pour \$1, l'on peut gagner..... 2,500
Pour \$1, l'on peut gagner..... 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de \$5, \$10, \$15, \$25, \$50, \$250 et \$500, au total de \$28,990.

N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de \$25, \$15 et \$10, et avoir droit en outre à un lot de \$5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.

LE GERANT

S. E. LEFEBVRE,

82, rue St-Jacques, Mont

THE RIPANS TABLETS regulate the stomach, liver and bowels, purify the blood, are pleasant to take, safe and always effectual. A reliable remedy for Biliousness, Blisters on the Face, Bright's Disease, Catarrh, Colic, Constipation, Chronic Diarrhoea, Chronic Liver Trouble, Diabetes, Disordered Stomach, Dizziness, Dysentery, Dyspepsia, Eczema, Flatulence, Female Complaints, Foul Breath, Headache, Heartburn, Hives, Jaundice, Kidney Complaints, Liver Troubles, Loss of Appetite, Mental Depression, Nausea, Nettle Rash, Painful Digestion, Pimples, Rash of Blood, Sallow Complexion, Salt Head, Scrofula, Sick Headaches, Skin Diseases, Stomach, Tired Liver, Ulcers, and every other disease that impure blood or a failure in the proper performance of their functions by the stomach, liver and intestines. Persons given to over-eating are benefited by taking one tablet after each meal. A continued use of the Ripans Tablets is the surest cure for obstinate constipation. They contain nothing that can be injurious to the most delicate. 1 gross \$2, 12 gross \$1.25, 14 gross 75c, 1-24 gross 15 cents. Sent by mail postage paid. Address THE RIPANS CHEMICAL COMPANY, P. O. Box 672, New York.

ANNONCES.

SI vous avez quelque chose à annoncer quel que part, en aucun temps, écrivez à GEO. P. ROWELL & CIE, No 10 Spruce Street, New-York.

QUICONQUE a besoin d'informations au sujet d'annonces, fera bien de se procurer un exemplaire de "BOOK FOR ADVERTISERS," 368 pages; prix, une piastre. Expédié par la malle, franco, sur réception du prix. Contient une compilation faite avec soin, d'après le American Newspapers Directory, de tous les meilleurs journaux, y compris les journaux spéciaux; donne la cote de la circulation de chacun, avec beaucoup de renseignements sur les prix, et autres sujets se rapportant aux annonces. Ecrire 10 ROWELL'S ADVERTISING BUREAU, à Spruce Street, New York.

Geo. H. Plourde

AVOCAT

32 RUE ST-GABRIEL

Bureau du soir, 313, Rue Richmond

LE PECTORAL-CERISE d'AYER

N'a pas d'égal pour le prompt soulagement et le guérison rapide des Rhumes, des Toux, du Croup, de l'Enrouement, de la Perte de la Voix, du Mal de Gorge des Prédicateurs, de l'Asthme, de la Bronchite, de la Grippe et autres maladies de la gorge et des poumons. C'est le remède le mieux connu dans le monde entier pour la guérison de la toux, et il est recommandé par des médecins éminents et est la préparation favorite des chanteurs, des acteurs, des prédicateurs et des professeurs. Il adoucit la membrane enflammée, dégage le flegme, arrête la toux et amène le repos.

LE PECTORAL-CERISE d'AYER,

pris pour la consommation dans ses premières phases, arrête toute sorte de progrès de la maladie, et même dans ses dernières phases il calme la toux douloureuse et favorise un sommeil réparateur. Il est agréable au goût, n'a besoin que d'être pris en petites doses et n'est point un obstacle à la digestion ni n'intervient dans aucune des fonctions régulières des organes. Comme médecine de cas imprévus, chaque famille devrait être pourvue du Pectoral-Cerise d'Ayer.

"Ayant fait usage du Pectoral-Cerise d'Ayer dans ma famille pendant beaucoup d'années, je puis le recommander pour toutes les maladies qu'il prétend guérir. Sa vente augmente chaque année dans mon établissement, et mes pratiques croient que cette préparation n'a point d'égal comme curatif de la toux."—S. W. Parent, Queensbury, N. B.

LE PECTORAL-CERISE d'AYER.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les Droguistes. Prix \$1.00; six flacons, \$5.00. Prompt à agir, sûr de guérir.

de PLUS de TÊTES CHAUVES
de CHEVEUX GRIS.
CAPILLINE
PROPRETÉ BEAUTÉ & EFFICACITÉ SONT LES QUALITÉS DE CE RESTAURATEUR REMÉDIANT LA CHUTE DES CHEVEUX
50c

Annoncez dans LE PRIX COURANT, pour vendre vos propriétés

HUDON, HÉBERT & CIE.

IMPORTATEURS DE

Vins, Liqueurs et Provisions**EN GROS**

304 et 306 RUE ST-PAUL — 143 et 145 des Commissaires.

N. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, et tenons constamment en mains, pour cet usage, les vins de Sicile, Tarragonne et les Sauternes.

**Les Sucres Granulés,
les Sucres Jaunes et
les Sirops de la****St. Lawrence Sugar Refining Co.
SONT PURS.****- PAS DE BLEU -**Aucune matière colorante n'est employée
dans la fabrication de**NOS SUCRES GRANULÉS.**

FONDÉE EN 1867.

L. W. TELMOSSE & Cie.

(Successeurs de Gaucher & Telmosse.)

IMPORTATEURS DE

Epiceries, Vins, Liqueurs, Conserves alimentaires etc.,
87 et 89 Rue des Commissaires, 24 2, 244 et 246 rue St-Paul, MontréalN. B.—Nous faisons une spécialité des VINS DE MESSE, SICILE, TAR-
ROGONNE et nous tenons constamment en mains les vins de SAUTERNE et
CLARETS.**G. G. GAUCHER.**

Farines, Provisions, Produits de la ferme,

SEUL AGENT EN CANADA DE
LA POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRIS-
SANTE pour les Chevaux et bêtes à corne.

Tonique, Stomachique, Depurative et Vermifuge.

91 et 93 rue des Commissaires,
MONTREAL.**BIGAUETTE & FRERÉ**

MARCHANDS A COMMISSION

345 & 345 Rue des COMMISSAIRES, Montréal

S'occupant de tous les Produits de Fermes, Beurre, Œufs, Patates, Pois,
Fèves, Avoine, Miel, Grains de toutes sortes.

Correspondance sollicitée. Avances libérales sur consignations.

Tinettes à Beurre pour Crémeries.

Téléphone Bell, 2969.

ETABLIS EN 1855.

J. CHRISTIN & CIE.,

FABRICANTS DE

BOISSONS GAZEUSES,Cidre Champagne, une spécialité.
Ginger Ale.Mexican Cream Soda | Eaux Apolinaris, Soda
Lemonade | et Vichy en Syphons et
Ginger Beer | en Cylindre.
Etc. Etc. Etc.

Seuls agents pour l'Eau Minérale de Varennes

MARCHANDS DE GLACE.

149 Rue Sanguinet, Montreal.
D. W. GAGNON, GÉRANT.**A. Ferland & Cie**

FABRICANTS

Soda, Ginger Ale, Cidre Champagne

Et de toniques au houblon.

Agents de la célèbre eau minérale
St-Benoit.

103 & 109 RUE CAMPEAU.

Ordres promptement exécutés
TELEPHONE 6806.

H. LAPORTE.

J. B. A. MARTIN.

J. O. BOUCHER.

LAPORTE, MARTIN & CIE

EPICIERIERS EN GROS

Importateurs de Vins et Liqueurs - - Commissionnaires en
Provisions - - Spécialité de Thé.**No 2542, RUE NOTRE-DANE**

COIN DE LA RUE DES SEIGNEURS MONTRÉAL.

Médaille d'Or à l'Exposition e Québec.

Médaille à l'Exposition de Toronto

*Compagnie Centrale de la Charente***ALEXANDRE MATIGNON & CIE
COGNAC**

Véritable Cognac, Fine Champagne, en fûts, bouteilles, flasks, carafes.

AGENTS:

A Québec: H. Beutey, rue de la Fabrique.

A Brantford: T. S. Hamilton & Cie.

A MONTRÉAL: J. A. McCARVILLE, 260 St-Jacques, coin McGill.

Prière de se méfier des contrefaçons.

THIBAUDEAU BROS & CO.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES, FRANCAISES, ANGLAISES ET AMERICAINES.**332 RUE ST-PAUL, Montréal,**

QUÉBEC, WINNIPEG ET LONDRES, ANGLETERRE.

A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et américaines.
Toujours en mains, un assortiment complet de**Fils de coton de Brooks, Chapeaux de Paille, Tabac Canadien.**Laine et toile du pays échangés pour des marchandises sèches. Nous avons aussi toujours
en mains les CLAQUES et PARDESSUS que nous vendons avec les plus forts escomptes alloués.

334 et 336 rue St-Paul et 169 rue Des Commissaires, Montréal.

EAU DE CONTREXEVILLE.

—SOURCE DU PAVILLON—

bue comme eau de table, prévient et guérit la gravelle, la goutte, le diabète
et les maladies des voies urinaires.

~ EAU DE VICHY ~

—SOURCE DUBOIS—

rétablit l'estomac, prévient et guérit la dyspepsie, rend l'appétit.
Se trouvent chez tous les pharmaciens, et chez

And. Brisset et Fils, Importateurs, 393 rue St-Paul, Montréal.

MAISON FONDÉE EN 1864.

**D.C. BROSSEAU****EPICIER EN GROS**

Importation directe des pays de production.

Thés, Cafés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Sirops, Mèlasses, Conserves alimen-
taires, et article d'assortiment
général.SPECIALITÉ.—Epices et Cafés moulus et empaquetés à son
moulin à épices "City Coffee and Spice Mills."SPECIALITE.—Célèbres poudres à pâte "Victoria" et "Alba-
bi". [Marque de la fabrique enregistrée.]VINAIGRES purs de la grande manufacture de vinaigre
"Brosseau et Cie.", coin des rues Bonsecours et Champ de Mars

ENTREPOTS ET BUREAUX

**NOS 1436, 1438 ET 1440, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.**

MAISON FONDÉE EN 1886.

Renseignements Commerciaux et Contentieux.

Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les Maisons de Commerce et d'Industrie du Canada.

- Chaput Freres -

10 PLACE D'ARMES

MONTREAL.

LA SEMAINE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 6 octobre 1892.

FINANCES

Le renchérissement de l'argent à New York a pour effet d'attirer vers cette place le surplus de nos fonds et de laisser notre marché assez soulagé pour que les banques aient pu porter à 4 p.c. ferme, et même quelquefois à 4 1/2 p.c. le taux des prêts à demande à la spéculation. Elles ont soin, cependant de garder assez de fonds pour les besoins du commerce et elles n'ont pas augmenté le taux habituel de l'escompte; les billets datés de 1 à 4 mois s'escomptent encore entre 6 1/2 et 7 p.c.

A Londres, les billets datés de 1 à 3 mois sont escomptés par les banquiers au taux de 7/8 à 1 p.c.; la banque d'Angleterre maintient son taux à 2 p.c.

A New York, les prêts à demande se font au taux de 4 1/2 p.c. ferme.

Le change sur Londres est un peu plus ferme.

Les banques vendent leurs traites à 60 jours à une prime de 9/23 à 9/24; et leurs traites à demande, de 6 9/16 à 9 11/16. La prime sur les transferts par le câble est de 10. Les traites à vue sur New-York ont de 1/2 à 1/4 de prime.

Les francs valaient hier à New-York 5.19 3/4 pour papier long et 5.17 1/2 pour papier court.

Il y a eu une bonne activité cette semaine à la bourse, avec un ton ferme. La banque de Montréal est montée hier à 231 puis elle est descendue par petites fractions à 230 1/2, conservant une hausse de 2 p. c. sur la semaine dernière. La banque Ontario est cotée en clôture, 125 vendeurs, et 121 acheteurs. La banque Molson, en dividende, est cotée 170 1/2 vendeurs et 170 acheteurs. La banque de Toronto à 255 et elle a acheteurs à 253. La banque des Marchands trouve acheteurs à 161; on en demande 162. La banque du Commerce est cotée 145 et 144 pour acheteurs et vendeurs, respectivement.

La banque du Peuple a été vendue à 108.

	Vend.	Ach.
B. du Peuple,	110	108
Banque Jacques-Cartier.....	120	116
B. Hochelaga.....	128 1/2	125
B. Nationale.....
B. Ville-Marie.....	88 1/2	77 1/2

Le Gaz a été une des valeurs les plus actives, hier, et il a continué le mouvement de hausse signalé la semaine dernière; ouvert à 224, il est monté à 225 pour revenir à 224 1/2.

La Cio Royale d'Electricité, ouverte à 220, clôture à 225. Les Chars Urbains sont cotés 248 vendeurs et 246 1/2 acheteurs, ce qui est un léger recul sur les cours d'il y a huit jours.

Le Pacifique fait 86 1/2 et 86 1/4; le Câble Commercial, 166 1/2, et le Télégraphe,

148 1/2. Le Richelieu est plus ferme et se vend à 70.

Les actions de la Dominiou Coton Co. valent 133, celles de la Cie des Marchands 140. La Colored Cotton Co. est cotée 111 vendeurs et 109 1/2 acheteurs et la Cie de Coton de Montréal 142 vendeurs et 139 acheteurs Duluth préférentiel s'est vendu 31 1/2 et l'action ordinaire 13 1/2.

COMMERCE

Les taxes commerciales fournissent le sujet à la plupart des conversations entre commerçants jusqu'ici, la majorité des marchands a refusé de se présenter au bureau du percepteur du Revenu, pour retirer sa licence. On semble s'être concerté, sans bruit, pour résister à la perception de cette taxe et il faudra probablement que le gouvernement poursuive et que la question de constitutionnalité soit décidée par le plus haut tribunal de l'empire. Cela nous promet une litigation de plusieurs années. On se rappelle que la taxe sur les compagnies à fonds social a été l'objet d'une litigation de ce genre et que le gouvernement n'a pu en retirer de profit que quatre ou cinq ans plus tard. Cette perspective n'est pas rose pour notre Trésorier Provincial qui a besoin d'argent comptant et qui va être obligé d'avoir recours à d'autres moyens pour remplir sa caisse affamée.

Le commerce général est tranquille encore, mais il y a des indices d'une reprise prochaine des affaires; nous ne sommes plus bien éloignées de la période normale d'activité à l'automne et les marchands de la campagne font la liste des objets qu'ils devront acheter et se faire livrer avant la clôture de la navigation. Ils se préparent aussi à collecter leurs comptes à la St. Michel, et se disposent à faire les efforts nécessaires pour que leurs débiteurs réglent enfin leurs vieux comptes, sans oublier de demander un à compte sur le nouveau. Les cultivateurs ont tous des produits dont ils peuvent tirer parti avant l'hiver et ce serait une excellente chose et pour eux et pour les marchands si on pouvait leur faire comprendre—même par force—qu'il vaut toujours mieux pour eux vendre leurs grains à l'automne que de les garder pour le printemps.

Alcalis.—Les arrivages de potasses sont plus nombreux et les prix ont légèrement fléchi. Nous cotons les potasses première de \$4.30 à \$4.35, et les secondes de \$3.90 à \$3.95. Les perlasses restent nominales à \$5.50 à \$6.00.

Bois de chauffage.—Le bon bois de chauffage sec est rare et se place facilement. L'épinette, en particulier, est très rare. Nous cotons, par grosses quantités, prix à quai ou aux chars :

Erable, la corde.....	\$5.25
Merisier, ".....	5.00
Epinette, ".....	4.00

Le bois de qualité supérieure peut

107 AVENUE PAPINEAU
--- JOS. ROBERT & FILS ---
Marchands de BOIS DE SCIAGE

ET MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres

COMPTOIRS et FIXTURES de MAGASIN, BANCS D'EGLISE, BIBLIOTHEQUE

SPECIALITÉ

Nous avons un **SECHOIR A BOIS** le plus grand et le plus perfectionné du Canada.

Telephone : 6258.

faire environ 15c de plus que ces prix.

Bois de construction.—Les clos de la ville sont dans la même tranquillité et les prix ne varient pas. Les propriétaires de scieries ne se plaignent pas de la saison, et vont, pour la plupart continuer à travailler aussi tard que possible pour reprendre l'avance sur leurs ventes de la saison.

Charbons.—Pas de hausse dans le charbon dur, que nous cotons encore \$5.75 et \$6.00. Les marchands de détail sont furieux contre les marchands de gros dont la manière d'agir est calculée pour ruiner la concurrence des détaillants. Ce sera, espérons-le, une leçon pour ces derniers, dont ils profiteront aux prochaines élections.

Le charbon mou se vend bien aux prix antérieurs.

Cuir et peaux.—Les cuirs sont plus actifs, en ce sens que le nombre de commandes est plus considérable. Les fabricants de chaussures se dépêchent à terminer leur fabrication d'automne et sont de meilleurs acheteurs. Les prix sont un peu plus fermes.

Les peaux vertes sont tranquilles aux prix précédents; les peaux d'agneaux restent sans changement pour le mois d'octobre.

On paie à la boucherie :

No 1.....	\$0.00 à 5.00
No 2.....	0.00 à 4.00
No 3.....	0.00 à 3.00
Veaux.....	0.00 à 0.05
Agneaux.....	0.65 à 0.75
Moutons tondu.....	0.30 à 0.40
Moutons laine.....	1.00 à 1.15

Drapes et nouveautés.—Les ventes du détail en ville sont bonnes et la saison est bien commencée. L'argent rentre assez bien. A la campagne, la saison des ventes d'automne n'est pas encore commencée. Quelques magasins dans le district de Québec, principalement, n'ayant pu régler d'une manière satisfaisante leur échéance de 4 courant, ont reçu des demandes de cession.

Le gros, à Montréal, fait quelques ventes au magasin et par ses voyageurs; mais il n'y a pas d'activité dans le marché.

Epicerie.—Mouvement normal dans les épicerie, et bonnes collections. Le gros se prépare à assister à un encan de thé annoncé pour la semaine prochaine. En attendant le commerce de thé est tranquille.

Les sucres sont modérément actifs aux prix antérieurs; il est probable cependant qu'il y aura une légère baisse avant longtemps.

Les raffineries vendent encore :

Extra ground, en quarts.....	5 1/2c
" " " boîtes.....	5 1/2c
Cut loaf en quarts.....	5 1/2c
" " " en boîtes de 100 lbs.....	5 1/2c
Cut loaf en demi-boîtes de 50 lbs.....	5 1/2c
Powdered en quarts.....	5c
" " " en boîte de 50 lbs.....	5 1/2c
Extra granulé en quarts.....	4 1/2c
" " " quarts.....	4 1/2c
Sucres jaunes : 3c. à 4c. par gradation de 1/4c.	

Les épicerie de gros vendent le granulé 4 1/2 en quarts et 4 3/4 en demi-quarts.

Les melasses se vendent encore 32c. en tonnes et 35 1/2c. en quart et en barriques, avec demande tranquille.

L'Arloma vient d'arriver dans la part avec le premier chargement de fruits de la Méditerranée. Aussi les raisins frais de Valence qui se vendaient sur place 6c et 6 1/2c. sont maintenant offerts à 4 1/2 et 4 3/4 pour livraison immédiate.

Il y a aussi des malagas que l'on cote :

Imperial Cabinets.....	\$2.50
" London Layers.....	2.25
" Loose Muscatels.....	1.90

Les saumons en boîtes sont toujours très fermes, avec une légère hausse.

Nous rectifions nos cotes des vermicelles et macaronis en boîtes : 5 lbs 27 c. et 10 lbs 54 c.

Les commandes de gin ne sont pas encore arrivées.

Pers, ferronneries et métaux.—Les fontes ont quelques ventes en lots à quai, dans les prix que nous cotons. Le marché anglais est tranquille et faible.

On a pris des commandes pour livraison à la fin du mois, à environ 50 c. de plus que les prix actuels.

La ferronnerie voit un peu plus d'activité; on commence à songer à assortir les stocks pour l'hiver. Les prix sont beaucoup mieux tenus que d'habitude, les combines des manufacturiers ayant mis un terme aux coupages habituels.

Huiles, peintures, vernis, etc.—Le pétrole canadien est plus ferme en gros; il coûte 12 1/2 c. le gallon au char, à Montréal et quoique les prix pour les détaillants soient encore 13 c. par 5 quarts et 13 1/2 c. au quart, il n'est guère possible qu'il n'y ait pas une hausse prochaine.

Les huiles de poisson sont sans changement.

L'huile de lin est plus ferme; nous la cotons en hausse de 1 c. par gallon.

Les verres à vitres sont fermes et vont très probablement haussés d'ici à quelques jours, car les importations d'automne ne sont pas arrivées et les commandes faites en Belgique ne pourront être expédiées par la ligne allemande qui a retiré ses navires du service du St-Laurent. Elles devront par conséquent prendre une autre route qui coûtera plus cher.

Salaisons.—La maison M. Laing & Sons cote :

Canada Short Cut Mess, le quart.....	\$17.00
" " " le 1/2 ".....	8.75
Canada Short Cut Clear le quart, 16 à 17.00	
" " " le 1/2 ".....	8.50
Lard de flanc, le quart.....	15.50

La graisse en sceaux de 20 livres Anchor ou Fairbank se vend \$1.40; en canistre, de 7 1/2 à 7 3/4 c., la graisse pure de panne vaut en sceaux de 20 lbs., 9c. la livre, et les jambons, de 11 à 11 1/2 c. la livre.

Montréal, décembre 1890. J'ai déjà eu l'occasion de me servir de diverses préparations à la térébenthine et je m'en suis toujours bien trouvé dans les affections de bronches et de la gorge. J'ai dernièrement administré à plusieurs de mes enfants du Sirop de Térébenthine du Dr. Laviolette, et en ai obtenu des efforts prompts et remarquables, surtout dans les cas de *Toux Coupale*. Mme recorder B. A. T. DE MONTIGNY.

Nos Prix Courants

Thés.		
Japon Commun à bon.....	0 14	0 22
do bon à choix.....	0 18	0 40
Nagasaki commun à bon.....	0 15	0 18
Congou.....	0 15	0 50
Oolong, bon à fin.....	0 45	0 65
do Formosa.....
Y. Hyson commun à bon.....	0 14	0 22
do moyen à choix.....	0 25	0 40
do choix extra.....	0 60	0 65
Poudre à canon, com. à bon.....	0 15	0 34
do moyen à fin.....	0 24	0 46
do fin à extra.....	0 57	0 65
Impérial, moyen à bon.....	0 25	0 33
do fin à extra.....	0 37	0 58
Souchong.....	0 25	0 66
Cafés verts.		
Mocha.....	0 23	0 26
Java Old Gov.....	0 22	0 25
Ceylan Plant.....	0 22	0 25
Rio.....	0 19	0 23
Maracaibo.....	0 20	0 23
Jamaïque.....	0 19	0 23
Chicorée.....	0 08	0 12
Cafés rôtis : Prix de Chase & Sanborn.		
Standard Java.....	36c	
Old Gov. do.....	34c	
Impérial do.....	31c	
Arabian Mocha.....	37c	
Pure do.....	34c	
Standard Java et Mocha.....	37c	
Old Gov. Java et Mocha.....	36c	
Java Siftings.....	3c1/2	
Jamaïque.....	28c	
Maracaibo.....	31c	
Rio.....	24 à 27c	
Épices :		
Poivre blanc.....	0 25	0 27
do noir.....	0 15	0 17
Cannelle.....	0 12	0 14
Clous de girofle.....	0 25	0 30
Gingembre moulu.....	0 15	0 25
do racines.....	0 15	0 18
Muscade.....	0 75	1 00
Macis.....	0 62	0 70
Piment.....	0 10	0 00
Anis.....	0 08	0 10
Moutarde en boîte la lb.....	0 25	0 30
do en jarre de 4 lbs.....	0 75	0 00
Fruits secs :		
Raisins frais Valencé.....	0 04	0 04
do Eleme.....	0 00	0 00
do Loose Muscatels bte.....	0 00	1 90
do London Layers.....	0 00	0 00
do Black Baskets.....	0 00	3 40
do Black Crown.....	0 00	4 25
do Fine Dehesa.....	0 00	5 00
do Sultana lb.....	0 00	0 00
do Corinthe.....	0 04	0 05
Prunes de Bordeaux.....	0 06	0 00
Amandes 1/2 molles lb.....	0 14	0 15
do molles, lb.....	0 14	0 15
Noisettes.....	0 00	0 11
Noix.....	0 00	0 00
do Grenoble.....	0 00	0 14
do Brésil.....	0 11	0 00
Peanuts.....	0 10	0 00
Pecan.....	0 13	0 15
Pommes évap.....	0 07	0 00
Spiritueux : (droits payés)		
Brandy Hennessy, caisse.....	12 50	0 00
do do gallon.....	6 75	0 00
do Martel, caisse.....	12 25	0 00
Brandy Jockey Club***, caisse.....	7 50	0 00
do do V. O. do.....	8 75	0 00
do do V.S.O. do.....	10 00	0 00
do do V.S.O.P. do.....	12 00	0 00
Brandy Jules Robin & Cie caisse.....	8 75	0 00
do A. Matignon & Cie do.....	11 25	15 50
Brandy J. Rizat caisse.....	10 50	0 00
do do gallon.....	3 90	0 00
do Marceau caisse.....	9 50	0 00
do Baudet & Brisset caisse.....	10 75	0 00
Rhum de la Jamaïque gallon.....	4 00	à 6 00
do Diamant caisse.....	7 50	0 00
do des Lys do.....	11 50	0 00
do do do (litres).....	13 75	0 00
do Hurard (Martinique) caisse.....	10 50	0 00
do do do gallon.....	3 90	0 00
Gin de Kuyper caisse verte.....	5 65	5 70
do do do rouge.....	10 90	11 00
do do do gallon.....	2 90	3 00
do Méus caisse verte.....	5 35	5 50
do do do gallon.....	2 75	2 80
Esprit de vin 65 O. P.....	3 85	4 00
do pur.....	0 00	0 00
do 50 do.....	3 50	3 60
rye.....	1 90	2 00
Toddy do.....	1 85	2 00
Malt do.....	1 90	2 00
Vieux Rye, 4 ans.....	2 05	0 00
do 5 ans.....	2 25	0 00
do 6 ans.....	2 35	0 00
do 7 ans.....	2 55	0 00
Liqueurs Cassemer :		
Crème de Menthe glaciale verte.....	00 00	13 00
Curacao.....	00 00	10 50
Prunelle.....	00 00	13 00
Kummel.....	00 00	10 50

Crème de Cacao Chouva.....	00 00	14 25
Anisette.....	00 00	13 00
Cheery Brandy.....	00 00	11 25
Crème de Noyau, Moka, Geniè- vre, etc.....	00 00	10 50
Absinthe supérieure.....	00 00	10 50
Vermouth.....	00 00	6 25
Kirsch de commerce.....	00 00	10 00
Kirsch fin.....	00 00	11 00
Vins :		
Bordeaux ordinaire.....	3 50	7 00
do par gal.....	1 15	2 50
Sicile, par gallon.....	1 40	0 00
Sherry en caisse.....	4 50	7 00
do par gallon.....	1 50	4 00
Porto en caisse.....	4 50	7 00
do par gallon.....	1 20	6 00
Madère do caisse.....	7 50	10 00
Champagne Mumm sec.....	26 00	31 00
do Louis Roederer.....	29 00	31 00
do Cliquot.....	30 00	32 00
do Pommery.....	31 00	33 00
Champagne Arthur Røderer.....	23 50	0 00
do Frémont.....	26 00	0 00
Vinaigre :		
Vinaigre Bordeaux.....	0 62	0 85
do M. Lefebvre & cie, en cruche.....	1 60	0 00
do Malt, gallon.....	0 55	0 00
do La Bruyère.....	1 60	0 00
Produits de la maison Michel Lefebvre & cie :		
Confitures en canistres :		
Canistres de 1 lb.....	la lb.	0 12
do 2 lbs.....	"	0 11
do 3, 4, 5 et 6 lbs.....	"	0 11
do 7 et 10 lbs.....	"	0 10
Confitures en seaux :		
Seaux de 7 lbs.....	la lb.	0 11
do 14 ".....	"	0 10
do 28 ".....	"	0 10
Confitures en tumbiers :		
Tumbiers de 8 onces.....	la douz.	\$1 10
do de 1 lb.....	"	2 00
Gelées en canistres :		
Canistres de 1 lb.....	la lb.	0 10
do 2 lbs.....	"	0 10
do 3, 4, 5 et 6 lbs.....	"	0 09
do 7 et 10 lbs.....	"	0 09
Gelées en seaux :		
Seaux de 7 lbs.....	la lb.	0 09
do 14 ".....	"	0 09
do 28 ".....	"	0 08
Gelées en tumbiers :		
Tumbiers de 8 onces.....	la douz.	\$1 10
do de 1 lb.....	"	2 00
Divers :		
Allumettes Eddy.....	2 50	3 90
Allumettes autres.....	2 80	3 60
Balais.....	1 50	3 50
Briques à couteaux.....	0 37	0 00
Bouchons, grosse.....	0 20	0 00
Brosses.....	0 60	2 00
Chandelles la lb.....	0 18	0 16
Cartes à jouer par douz.....	0 40	2 50
Empois Canada.....	0 03	0 00
do Berger.....	0 10	0 11
Épingles à linge la boîte.....	0 60	0 00
Huiles d'olive B. & G.....	7 50	8 50
do Posselt qts.....	2 75	3 50
do do pts.....	3 75	0 00
do Loubon, caisse.....	1 50	0 00
do Plagniol de James caisse.....	6 00	9 50
Lessiv concentré com.....	0 35	0 40
do pur.....	0 70	0 00
Mine Royal Dome g.....	1 70	0 00
do James g.....	2 40	0 00
do Rising Sun large douz.....	0 70	0 00
do do small douz.....	0 40	0 00
do Sunbeam large douz.....	0 70	0 00
do do small.....	0 00	0 35
Mèches à lampe No 1.....	0 18	0 22
do No 2.....	0 00	0 15
do No 3.....	0 12	0 13
Savons, boîtes.....	1 00	3 45
Savon de Marseille (Castile) la lb.....	0 08	0 10
Chandelles Fournier la lb.....	0 16	0 19
do do trouées la lb.....	0 21	0 21
do do de couleur do.....	0 23	0 23
Câble, Manilla, la livre.....	0 15	0 16
do Sisal.....	0 00	0 10
Ficelles 3 fils.....	30 pieds.....	0 60
do do.....	40 do.....	0 80
do do.....	48 do.....	0 95
do do.....	60 do.....	1 10
do do.....	72 do.....	1 20
do do.....	100 do.....	1 60
do 6 fils.....	30 do.....	0 00
do do.....	40 do.....	1 20
do do.....	48 do.....	1 30
do do.....	60 do.....	1 60
do do.....	72 do.....	2 00
do do.....	100 do.....	2 80
Vernis à chaussures Brown.....	0 90	0 00
Pâtis et denrées alimentaires :		
Macaroni importé p. lb.....	0 11	0 00
Vermicelle do do.....	0 11	0 00
Macaroni Catelli.....	0 05	0 00
Vermicelle do do.....	0 05	0 00
do en boîte de 5 lbs.....	0 27	0 00
do do 10 do.....	0 54	0 00

Sagon p. lb.....	0 04	0 04
Manioca do.....	0 04	0-05
Taploca do.....	0 06	0 00
Barley pot.....	4 75	5 00
do pearl.....	6 75	7 25
Lait concentré p. doz.....	1 90	0 00
Nestlé's food do (5%).....	4 50	4 65
Rolled oats do.....	3 25	0 00
Dessicated wheat do.....	2 55	0 00
Chocolat Ménéier fin p. lb.....	0 36	0 37
do do surfon do.....	0 75	0 00
do do Epps.....	0 35	0 36
do do Fry.....	0 24	0 00
Chocolat des Gourmets fin la lb.....	—	0 31
Farine préparée :		
Brodie & Harvie XXX, 6 lbs.....	\$2 60	
do do 3 lbs.....	1 35	
do superb 6 lbs.....	2 40	
do do 3 lbs.....	1 25	
do Crescent, 6 lbs.....	2 10	
do do 3 lbs.....	1 10	
Normandin, 6 lbs.....	2 50	
do 3 lbs.....	1 25	
Poudre à Boulanger Cook's Friend :		
Paquets en papier :		
No 1.—4 douz. à la caisse.....	\$2 40	
2.—6 do.....	0 80	
3.—4 do.....	0 45	
10.—4 do.....	2 10	
12.—1 do.....	9 70	
CONSERVES		
Homards.....	la caisse.	\$7 50 à 8 00
Sardines.....	do	8 50 à 13 00
Maquereau.....	la douz.	0 90 à 0 95
Samon.....	do	1 35 à 1 45
Huîtres.....	do	1 40 à 2 40
Tomates.....	do	0 87 1/2 à 0 95
Pois (2 lbs).....	do	0 95 à 0 00
Haricots de Boston.....	do	2 10 à 2 25
Blé d'inde Aylmer.....	do	1 05 à 1 15
do Yarmouth.....	do	0 00 à 0 00
(2 lbs).....	do	2 30 à 0 00
Pieds de cochon.....	do	2 30 à 0 00
Poulet rôti (1 lb).....	do	2 30 à 0 00
Dindé rôtie (1 lb).....	do	2 30 à 0 00
Langue (1 lb).....	do	3 30 à 0 00
Langue (2 lbs).....	do	6 00 à 0 00
Soupe assortie (1 lb).....	do	1 70 à 0 00
Poires Bartlett (2 lbs).....	do	1 70 à 0 00
Fraises (2 lbs).....	do	2 30 à 0 00
Ananas (2 lbs).....	do	3 00 à 0 00
Prunes (2 lbs).....	do	1 40 à 2 00
Marmelade.....	do	2 00 à 0 00
Gelées en gobelets.....	do	2 00 à 0 00
do en tumbiers.....	do	1 25 à 0 00
do 1/2 tumbiers.....	do	2 15 à 0 00
Confitures de Gray.....	do	2 15 à 0 00
Corniches aromatiques de A. C. Dion- ne, la douz.....		
Sirup de merisier composé, la douz.....	\$1 50	
Produits chimiques.		
Alun.....	la lb.	0 01 1/2 à 0 2 1/2
Borax.....	do	0 09 0 12
Bleu (carré).....	do	0 12 0 16
Pearline, boîte.....	do	5 00 0 00
Camphre anglais.....	do	0 85 0 95
Camphre américain.....	do	0 65 0 75
Couperose, 400 lbs.....	do	0 90 1 00
Gomme arabique par lb.....	do	0 65 1 25
Gomme épinette do.....	do	0 25 0 00
Indigo Madras do.....	do	0 70 0 80
Indigo Bengal do.....	do	1 50 1 75
Soda à laver par 100 lbs.....	do	0 90 1 10
Soda à pâte par baril.....	do	0 00 2 50
Soufre poudre do.....	do	3 00 3 50
Soufre bâtons do.....	do	2 50 3 00
Acide carbonique.....	do	0 55 0 60
Soda caustic 60°.....	do	2 50 2 75
Soda caustic 70°.....	do	2 75 3 10
Sels d'Epsom.....	do	1 75 3 00
Extrait de Campêche par lb.....	do	0 10 0 11
Extrait de Paqueté do.....	do	0 11 0 13
Sulph. de morphine do.....	do	1 90 2 00
Opium do.....	do	4 00 4 25
Acide oxalique do.....	do	0 12 0 15
Iodure de potasse do.....	do	4 00 4 25
Quinine do.....	do	0 55 0 60
Salpêtre do.....	do	0 07 0 08
Crème de tartre do.....	do	0 30 0 35
Acide tartrique do.....	do	0 45 0 50
Vitriol do.....	do	0 05 0 07
Chlorure de Chaux do.....	do	0 03 1/2 à 0 4 1/2
Essences et extraits.		
Eau de Cologne.....	do	1 50 0 00
Eau de Cologne Hoyt's, doz.....	do	1 85 0 00
Eau de Floride Murray & Lemman.....	do	4 75 0 00
Produits pharmaceutiques.		
Huile de ricin (castor, la lb.....	10	à 1
do do do 1 oz. par doz.....	0 35	
do do do 2 do.....	0 50	
do do do 3 do.....	1 5	
do do do 4 do.....	90	
do do do 6 do.....	1 00	
Huile de foie de morue, demiards par douzaine.....	1 50	
Huile de foie de morue Wyeth's de- miards par douzaine.....	6 50	
Huile de foie de morue par gal.....		

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.

BUREAU: No 35, rue St-Jacques, Montréal

ABONNEMENTS:

Montréal, un an.....\$2.00

Canada et États-Unis.....1.50

France.....fr. 12.50

Publié par

Société de Publication Commerciale

J. MONIER, Directeur.

F. E. FONTAINE, Gérant.

Téléphone 2602.

MONTRÉAL, 7 OCTOBRE 1892

LES TAXES

Il paraît que peu de commerçants ont encore, à l'heure qu'il est, pris la licence exigée par la loi passée à la dernière session. On se concerta, au contraire, en vue d'une résistance générale à cette nouvelle forme d'impôts; on fait des mémoires et on signe des requêtes pour demander au gouvernement de retirer ou au moins, d'amender sa législation.

Depuis la sanction de la loi, le 24 juin dernier jusqu'au 1er octobre, il s'est écoulé trois grands mois. Pendant ces trois mois, personne ne s'est remué, personne n'a protesté, personne n'a fait circuler de requête. On semblait tout à fait résigné et on ne voulait même pas se donner la peine d'examiner s'il y aurait quelque chose à faire.

Quelque mauvais plaisant avait peut-être fait courir le bruit que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire exécuter la loi, qui n'était là qu'en manière de menace, d'épouvantail à l'adresse de ceux qui oseraient regretter le régime Mercier. Mais maintenant l'on s'aperçoit que le gouvernement ne badine pas et l'on se récrie et l'on proteste. C'est un peu tard.

La loi dit que les commerçants devront obtenir leur licence le ou avant le 1er octobre. L'annonce publiée par le percepteur du revenu dit: le ou après le 1er octobre.

Cette contradiction servira aux retardataires et aux protestataires en ce sens que les termes de l'annonce ne fixent pas de délai pour le paiement de la taxe et que le gouvernement prolonge ainsi indéfiniment, sous l'autorité de son principal officier, le délai accordé par la loi. Il y a donc évidemment, si les termes de l'annonce ont été approuvés par le trésorier, une disposition de la part du gouvernement à ne pas brusquer les choses et à mettre toute l'indulgence possible dans la perception de cet impôt.

Quant au mérite de l'impôt lui-même, nous en avons déjà plusieurs fois exprimé notre opinion. Les licences commerciales comme l'impôt sur les mutations de propriété et sur les successions, comme aussi l'impôt sur les pharmaciens, les courtiers qui vendent des spiritueux, ne sont que des mesures d'arrière-pensée, conçues à la hâte, et mal réparties, pour remplacer un autre système d'impôt auquel, à la dernière heure, on a été obligé de renoncer.

Nous avons déjà signalé dans l'impôt sur les successions une lacune au détriment de très proches parents qui se trouve relégués au rang des derniers collatéraux. Dans la taxe sur le commerce de gros, on trouve injuste, et avec raison, que tous les négociants en gros soient taxés au même chiffre; qu'une maison de gros qui ne fait que de \$50,000 à \$100,000 d'affaires par année soit taxée au même chiffre que d'autres comme la maison Hudson, Hébert et Cie, A. Racine et Cie, Thibaudeau, frères et Cie, etc., qui font pour plusieurs millions d'affaires.

La taxe sur les fabricants de cigares écrase les petits manufacturiers au profit des grands; elle pèse, d'ailleurs, sur une industrie déjà énormément taxée par le gouvernement fédéral.

Il est donc assez probable que le gouvernement sera amené à modifier ces taxes à la prochaine session; mais, en attendant, il est obligé de faire respecter la loi et nous ne voyons pas trop comment il pourrait, après un délai raisonnable, se dispenser de poursuivre quelques retardataires.

On s'étonnera peut-être de ne pas nous voir dénoncer avec indignation la taxe sur le commerce; nous avons dit bien clairement que la taxe directe eût été plus équitable et plus facile à percevoir. Mais nous voyons partout, aux États-Unis, en Angleterre, en France, les commerçants tenant magasin payer un droit de licence, ou de patente, comme on dit en France, et si l'on se fût contenté d'imposer une licence modérée de façon à ne faire supporter au commerce que sa part légitime des impôts, nous n'aurions pas cru devoir protester. Mais nous avons protesté et nous protestons encore contre cette politique des gouvernements provinciaux qui consiste à rejeter sur la classe la plus industrielle, la plus progressive et la moins favorisée par le gouvernement, tout le fardeau des impôts, tout le poids de la dette contractée pour enrichir la classe agricole.

Le commerce ne refusera jamais de payer sa part des impôts, mais il demande qu'il ne soit pas seul à les payer.

D'ailleurs, l'opinion publique a fait, depuis le 24 juin, une évolution complète en faveur de la taxe directe et, citadins comme ruraux, industriels comme agriculteurs, hommes de professions comme commerçants, tout le monde est aujourd'hui d'accord pour préférer la taxe directe aux impôts actuels. Rien ne sera donc plus facile au gouvernement, à la prochaine session, que d'établir immédiatement la taxe directe et nous sommes sous l'impression qu'il en saisira l'occasion. Mais quant à rappeler les taxes actuelles, c'est une toute autre affaire. Le trésorier doit savoir, à l'heure qu'il est, que les taxes ne lui rapporteront pas ce qu'il en attendait; et, s'il n'est pas fâché d'en demander de nouvelles, il sera bien difficile d'obtenir de lui qu'il abandonne celles qu'il a à sa disposition.

Nous reproduisons ci-après quel-

ques documents qui permettront à nos lecteurs de se rendre compte de la discussion. Voici d'abord une lettre ouverte de M. E. L. de Bellefeuille:

Montréal, 27 Septembre 1892.

A l'Hon. C. B. DE BOUCHERVILLE,

Premier ministre,

Québec.

M. le Premier Ministre,

Permettez-moi de vous adresser respectueusement quelques observations touchant certaines lois contenues dans les statuts de la dernière session, que je viens de recevoir. Ce sont celles par lesquelles des impôts nouveaux ont été imposés sur la population de cette province. Je suis, n'en doutez pas, l'ami de votre gouvernement et je désire vous voir longtemps à la tête des affaires du pays; mais je suis aussi l'ami de la justice, de l'équité et du bon gouvernement de mon pays.

Or, je trouve que ces lois violent les principes de la justice, de l'équité et de la saine économie politique, et je vous demande la permission de vous exposer mes raisons.

Je diviserai ces taxes en trois classes que j'examinerai l'une après l'autre:

1o. Les taxes imposées sur les membres des professions libérales, du service civil et de l'exécutif.

2o. Les taxes imposées sur les ventes d'immeubles.

3o. Les taxes imposées sur les successions.

Si on étudie ces trois classes d'impôts, à la lumière des principes qui régissent ces matières en saine économie politique, on arrive forcément à la conclusion que la première est injuste et viole les principes de la justice distributive; que la deuxième est illégale et contraire à la constitution du pays, et que la troisième est injuste au même titre que la première et de plus odieuse et l'une de celles auxquelles un pays ne doit avoir recours que dans un cas d'extrême nécessité.

Je reprend cette énumération.

1o. La loi qui impose un impôt sur certaines personnes et en exempte certaines autres, est nécessairement injuste; car il est de principe qu'un impôt pour être juste, doit frapper tous les citoyens, en proportion de leur fortune. C'est l'Assemblée constituante en France qui a supprimé les différentes formes d'impôts qui existaient avant la Révolution, sous le nom de taille, taillon, capitation, dixième et vingtième (Loi du 11 août et 21 décembre 1789) et l'un des premiers principes qui furent posés en cette matière, dit Durieu (*Contributions directes*, t. 1, p. 35, No. 3) c'est que la perception se ferait sur tous les citoyens et sur tous les biens, de la même manière et dans la même forme, et ce principe d'égalité se retrouve dans la charte constitutionnelle, qui porte que les Français contribuent indistinctement, dans la proportion de leur fortune, aux charges de l'Etat. Ce changement radical apporté dans la forme des contributions, par la législation française, a été adopté par les différentes nations européennes, et a servi de base à l'assiette des taxes dans presque tous les pays.

Ce principe posé, il devient évident qu'une taxe qui ne frappe qu'une classe de citoyens est injuste, et c'est le caractère que je retrouve dans le Statut 55-56 Vic., ch. 15. En vertu de ce statut, certaines classes de personnes ont un impôt à payer à l'Etat et la masse des citoyens en est exempte. Pourquoi cette distinction? Est-ce une pénalité que l'on veut imposer aux professions libérales et aux citoyens qui contribuent à l'administration de la chose publique? Evidemment non, c'est une contribution aux charges de l'Etat. Conséquemment, la loi est injuste, car la grande masse des citoyens jouit d'une exemption dont est privée une certaine classe.

2o. TAXES SUR LES VENTES D'IMMEUBLES.

Cet impôt est évidemment inconstitutionnel. D'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord (s. 92, ss. 2), la législature provinciale ne peut imposer que des taxes directes. Or, qu'est-ce qu'une taxe directe?

"Sous la dénomination générale de *Contributions Directes*, dit Durieu (*Contributions Directes*, t. 1, p. 33), on comprend divers impôts particuliers qui ont cela de commun que, répartis entre les citoyens, d'après des règles et des proportions déterminées, ils sont levés sur eux en vertu de rôles où chaque contribuable est nominativement désigné. Ils offrent cette différence avec les *contributions indirectes*, que celles-ci ne sont assises directement sur personne, et que nul n'est tenu d'en acquitter une portion fixée à l'avance dans un rôle de répartition; établie par des tarifs sur les objets de consommation, cette espèce d'impôt est avancée par le producteur ou le commerçant, qui s'en rembourse ensuite sur le consommateur avec le prix de la marchandise. De sorte que chaque citoyen ne paie qu'indirectement et en raison de ce qu'il consomme. L'impôt direct au contraire est une dette personnelle qui frappe directement sur le contribuable et à laquelle celui-ci

ne peut se soustraire tant qu'il conserve les facultés qui donnent lieu à l'imposition."

Voilà ce qu'est une taxe directe. Or, une taxe payable en timbres est-elle une taxe directe? Le Conseil Privé, dans la cause de Angers et The Queen Ins. Co. (Ramsay's Appeal Cases, p. 870) a soutenu la doctrine que non: "There is a multitude of authorities to show that such a stamp imposed by the legislature is not direct taxation. The political economists are all agreed There is not a single instance produced on the other side."

En face de cette autorité, toute discussion devient inutile, et de fait je suis informé que le gouvernement à l'intention d'abroger cette loi.

3o. IMPOT SUR LES SUCCESSIONS.

Toute loi qui oblige de révéler à l'Etat, ou à un fonctionnaire de l'Etat, les secrets d'une famille, tels que la fortune d'un défunt et le montant de ses dettes, est une loi odieuse, d'une exécution désagréable, qui ouvre les portes à la fraude et au parjure et qui ne devrait être employée que dans des cas extrêmes et seulement après avoir épuisé toutes les autres sources de revenu. Je crois qu'il suffit d'énoncer cette pensée, pour la faire approuver par tout le monde.

Je vois en effet que par l'acte 55 et 56 Vic. ch. 17, tout héritier ou légataire ou notaire qui a reçu un testament doit transmettre au percepteur du revenu une déclaration sous serment donnant la valeur réelle des biens laissés ainsi que les dettes, et cela, dans les trois mois du décès.

Le législateur a senti que ce délai était ridicule puisque la veuve et l'héritier ont trois mois et quarante jours pour délibérer et faire inventaire, et que ce n'est que par l'inventaire que l'on arrive à connaître les forces de la succession; aussi a-t-il permis au percepteur de donner un délai additionnel de soixante jours. Ce délai peut être prolongé de six mois par le trésorier de la province. Ainsi voilà un délai de onze mois dans lequel la déclaration requise devra être faite.

Que de difficultés ne vois-je pas dans l'application de cette loi!

D'abord, où sont les successions qui sont réglées et dont on connaît la valeur exacte dans les onze mois? Elles sont en bien petit nombre. Ensuite, pourquoi serions-nous obligés de révéler à un fonctionnaire public, qui n'est pas tenu au secret, l'état de la fortune des familles?

Que dire des défauts techniques que je vois dans l'application de cette loi. Ainsi, comment prétendez-vous forcer les notaires à fournir copies des testaments dans les trente jours du décès du testateur? Est-il certain que le notaire aura connaissance de ce décès. Ainsi, il a reçu un testament, il y a dix ans, quinze ans passés, si vous voulez; le notaire a perdu ce testateur de vue. Celui-ci décède sans avertir le notaire. Le notaire ne fait pas la déclaration imposée par la s. 1191 B. Amende de \$100 et un mois de prison. Avouez que c'est raide. De plus, de quel droit le gouvernement peut-il obliger un notaire à fournir copies des testaments, sans offrir en même temps l'honoraire ordinaire? Il y a encore une foule d'autres défauts que M. Eustache Prudhomme, N. P., a signalés dans une excellente lettre, publiée dans la *Minerve*, l'éto dernier.

Non seulement cet impôt sur les successions est odieux, mais il est injuste pour les considérations que j'ai fait valoir en traitant la première classe d'impôt. En effet, cette taxe ne frappe que les successions au-dessus de \$10,000. Pourquoi celle au-dessous ne contribue-t-elle pas également aux dépenses de l'Etat?

Ainsi voici une personne qui hérite de \$10,000 net; pas de taxe à payer. Son voisin hérite d'un centin de plus, \$10,000.01; il aura \$100 à payer, ou \$300, ou \$600, ou \$800, ou \$1,000 à payer à l'Etat, suivant son degré de parenté. Est-ce juste?

Ces observations faites, qu'il me soit permis d'exprimer le vœu que le gouvernement rappellera entièrement ces différentes taxes et imposera une taxe directe sur toutes les corporations municipales de la province. C'est ce qu'on appelle l'impôt de répartition. "Dans ce système, dit Durieu, *Contributions directes*, p. 38, les chambres fixent les contingents des départements; les conseils généraux, ceux des arrondissements; les conseils d'arrondissements, ceux des communes; enfin, la répartition entre les particuliers est faite dans chaque commune, par des répartiteurs choisis parmi les contribuables, et d'après les éléments préparés par les agents de la Direction des Contributions Directes. Dans le second cas, la loi ne fait que fixer le tarif, qu'on applique ensuite au contribuable."

Si on trouve des objections à imposer les taxes par district ou par comté, qu'on les impose directement sur chaque municipalité, déterminant la proportion payable, d'après la valeur des biens imposables. Que cette proportion soit collectée par le secrétaire-trésorier de la municipalité avec les autres taxes et transmise par lui au gouvernement, avec les états qu'il est tenu de fournir au secrétaire provincial, en vertu des articles 168 et suiv. du Code Municipal.

Cette forme d'impôt a deux avantages

10 Elle n'entraîne aucuns frais de collections; Elle produirait un montant certain et déterminé, puisque le gouvernement connaît la valeur totale des biens imposables.

Qu'on ne dise pas à l'encontre de ce système que les biens imposables ne sont pas toujours évalués également dans les différentes municipalités.

La loi impose aux corporations municipales le devoir d'évaluer les biens dans leur valeur réelle et les estimateurs font serment qu'ils ont évalué les biens dans leur valeur réelle. On ne saurait, pour repousser la proposition que je fais, soutenir que cette loi n'est pas observée. Si elle n'est pas observée, il est facile de la faire observer. Du reste, le législateur lui-même dans une des lois que je critique ici (ch. 17, s. 1191a) invoque cette évaluation municipale pour établir le montant des droits payable par l'acheteur d'un immeuble. Il suppose donc que cette évaluation municipale a une certaine autorité. Si elle a assez d'autorité pour contrôler la déclaration de l'acheteur, pourquoi n'en aurait-elle pas pour asseoir une taxe uniforme sur toute la province?

On sait bien que dans la plupart des localités rurales, les taxes municipales sont extrêmement modiques et dans quelques-unes elles sont presque nulles. On a dit cependant que tout le système de taxation imposé dans les statuts que je critique, a en vue de frapper les grandes villes et particulièrement Montréal. Cela n'est pas juste, Montréal est déjà grandement taxé. Cependant je suis convaincu que Montréal paierait volontiers une taxe imposée dans la forme que je suggère. Montréal, si je ne me trompe, est la seule ville qui ait payé intégralement le montant emprunté au fonds d'emprunt municipal, et la seule municipalité aussi qui ait payé le subside pour aider à la construction du chemin de fer du Nord. Montréal ne reculerait pas, j'en suis convaincu, devant une taxe imposée sur toutes les municipalités; mais aujourd'hui les citoyens de Montréal se plaignent et protestent contre un impôt qui les frappe plus que n'importe quels autres citoyens de la province de Québec.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le premier ministre,
Votre obéissant serviteur,
E. LEF. DE BELLEFVILLE

Un certain nombre de marchands ont adressé à la Chambre de Commerce du District de Montréal, la lettre suivante :

A M. L. E. Morin, Sr.,

Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Monsieur,

Les soussignés, marchands et manufacturiers de Montréal, désirent attirer l'attention de la Chambre de Commerce sur le fait que le Percepteur du revenu de la province de Québec pour le district de Montréal a lancé un avis public requérant, en vertu d'une loi passée par le parlement provincial à sa dernière session; les personnes ou compagnies engagées dans toute industrie autre que celle de la fabrication du tabac ou des cigares, de fournir chaque année une déclaration si son capital engagé excède ou non cinq mille piastres, afin d'obtenir une licence pour exercer son industrie. Cette loi est l'acte provincial 55 56 Vict. Chap. 10.

Comme il s'est élevé de graves doutes sur la constitutionnalité de cette loi;

Attendu qu'elle crée des impôts nouveaux sur le commerce de cette province, qui est déjà très chargé de taxes;

Attendu que, en admettant que la dite loi serait *ultra vires*, elle apparaîtrait devoir contenir des exceptions au détriment des intérêts du commerce et des manufactures.

Attendu qu'il convient aux chambres de commerce de faire au parlement les suggestions utiles en matière de taxe commerciale, les soussignés vous prient de bien vouloir saisir la Chambre de Commerce de l'étude de la susdite loi aux fins de la faire amender de façon que le commerce n'en souffre pas.

Et dans l'étude de cette question, les soussignés se tiendront à la disposition de la Chambre de Commerce pour fournir toutes les informations et suggestions utiles.

Dans l'article que nous avons consacré l'autre jour au moulin de M. S. Vessot, une faute de typographie nous fait dire que les meules de ce moulin sont *en fonte*; tandis que l'on aurait dû dire *en fonte d'acier*, ou mieux *en acier fondu*; ce qui fait une énorme différence, étant donné la résistance comparative de la fonte et de l'acier fondu.

A son Compte

Dès son entrée au magasin en qualité de messenger, de balayeur, ou de *cash boy*, le commis voit devant lui: comme but à atteindre, le moment où il pourra "prendre à son compte." C'est, pour lui, la terre promise, la fin des ennuis, l'émancipation, la liberté, et en même temps la richesse. Et pourtant combien atteignent ce but; combien surtout, se sont crus trop arrivés, et n'ont atteint l'heureux moment de prendre à leur compte que faire faillite au bout de quelques mois!

Tout commis veut devenir patron, comme tout soldat veut devenir officier; et ce sentiment en lui-même n'est pas blâmable puisque, s'il n'existait pas, il n'y aurait pas d'émulation, pas d'excitation au travail et à l'étude, pas d'ambition.

Il ne s'agit donc que d'étudier quand et dans quelles conditions un jeune homme peut, avec chance de succès, prendre un magasin à son compte.

Nous avons dans des articles précédents, exposé l'utilité de fortes études, bien dirigées, pour celui qui aspire à faire du commerce avec profit. Non moins utile, est l'apprentissage dans une situation subalterne. Il est à peu près indispensable de commencer par être commis. Cette règle n'a eu que de rares exceptions. Il a pu arriver qu'un jeune homme fit son apprentissage du commerce dans son propre magasin. Mais quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, ces essais se sont terminés par une catastrophe.

Nous avons, autrefois, démontré quels avantages nous pourrions tirer de la méthode anglaise qui consiste à faire faire au jeune homme se destinant au commerce, un *apprentissage* de quelques années, avec engagement par écrit et autres formalités, de la même manière qu'on fait faire l'apprentissage d'un métier quelconque.

Il est deux conditions essentielles à remplir avant de prendre à son compte; la première, c'est de connaître le commerce et la seconde, de posséder le capital nécessaire.

La première condition est indispensable encore plus que la seconde. Mais il est si facile de se faire illusion à ce sujet. Bien des commis au bout de six mois ou un an, s'imaginent avoir appris tous les secrets des affaires et être en état de conduire le magasin aussi bien au moins, que le patron. Ce n'est donc pas son opinion personnelle que le futur marchand doit s'appuyer. On n'acquiert jamais trop de connaissances commerciales ni d'expériences des affaires. Il n'y a donc pas de danger qu'il fasse erreur dans ce sens. Qu'il reste donc plutôt, quelques années de plus dans la situation plus humble, mais moins responsable et plus instructive de commis: Pendant ce temps, il lui arrivera probablement de rencontrer une bonne occasion, *une chance*, et il n'aura pas à se repentir d'avoir retardé.

La seconde condition essentielle, c'est le capital nécessaire. Il n'est pas d'une absolue nécessité de pos-

séder le capital nécessaire pour payer comptant, tous les frais de la première installation: Aménagement, annonces, fonds de commerce, etc., car le crédit est fait précisément pour suppléer au manque de capital, mais pour que le crédit soit une force au lieu d'être une faiblesse, il faut que le capital soit suffisant pour payer une bonne partie de ces frais et que le crédit ne soit employé que comme appoint. C'est la règle à suivre pour assurer le succès.

Cette règle observée produira deux excellents résultats: elle empêchera le jeune marchand de s'engager de stock acheté à crédit, et elle le rendra indépendant des fournisseurs de gros, sans compter qu'il économisera ainsi des sommes qui, dans certaines maisons, engloutissent pour le paiement des intérêts, frais de finance, etc., une grosse partie des bénéfices.

Ce capital doit appartenir au marchand, en propre, autant que possible; quoiqu'il soit aussi admissible que les fonds soient fournis par ses parents. Mais ils ne doivent jamais être le produit d'un emprunt fait sous la garantie de la signature d'un ami. Ce n'est plus alors du capital, c'est purement et simplement du crédit et du moins avantageux, car ce crédit coûte toujours comparativement, plus cher que le crédit en marchandises.

Donc, pas de billets endossés par le père, la mère, l'oncle ou l'ami qui veut vous lancer. A moins qu'il soit bien entendu que l'endosseur veut et est en mesure de payer lui-même les billets car, alors c'est lui, et non le marchand, qui demande le crédit. Et encore c'est dangereux. Un revers de fortune, la mort, peut empêcher l'endosseur de tenir sa promesse, et le jeune marchand est obligé de faire honneur à sa signature.

Que le capital soit donc propre et non emprunté, et qu'il soit suffisant.

A quel âge peut-on se mettre en affaires? Cela dépend énormément du caractère et des connaissances. Il y a des jeunes gens de vingt ans d'un caractère plus sérieux que d'autres de trente; il y en a qui à vingt ans, ont plus de connaissances que d'autres à quarante. Il est donc impossible de donner un âge qui conviendrait à tous. Nous trouvons dans un auteur anglais, les arguments suivants, sur les deux côtés de la question.

"Expérience est un terme relatif; un homme à 21 ans a souvent plus de connaissances qu'un autre à 40 ans. Ce qu'il faut ce sont les connaissances et non pas l'expérience. L'expérience n'est qu'une manière d'acquérir les connaissances. "L'homme sage est instruit par la raison; celui qui est moins intelligent, par l'expérience; l'ignorant, par la nécessité, et l'animal, par la nature." L'intelligence est une faculté impulsive qui agit par soubresauts, qui pénètre promptement et s'assimile rapidement les connaissances. Dans les arts, la littérature et le gouvernement des états, l'histoire nous apprend que

les plus hauts faits des grands hommes ont été accomplis dans leur jeune âge. Annibal traversa les Alpes à 24 ans. Alexandre le Grand est mort à 33 ans, Byron écrivait "Childe Harold" à 21 ans et Bonaparte n'avait pas trente ans lorsqu'il fut élu premier consul. "De toutes les grandes actions humaines que nous avons lues ou entendu raconter, dit Montaigne, de quelque sorte qu'elles soient, tant dans les anciens temps que chez nos contemporains, plus ont été accomplies avant trente ans qu'après, et souvent on peut remarquer cela dans la vie des mêmes hommes. Ne puis-je pas donner comme exemple la vie d'Annibal ou celle de son grand rival, Scipion? Ils ont vécu la plus grande partie de leur vie de la gloire conquise dans leur jeunesse; grands hommes encore, comparés aux autres, mais petits comparés à eux-mêmes."

D'un autre côté, nous avons l'expérience générale de la vie qui nous démontre que ceux qui réussissent le mieux dans les affaires, ont commencé la vie sans le sou, et ont monté graduellement à la fortune. Stephen Girard était pauvre à trente ans, et même à quarante. Le premier Rothschild n'a eu son capital de £20,000 qu'après trente ans. A trente ans, Astor n'avait pas son premier mille piastres, celui qui a été le plus dur à gagner. Nous avons l'assertion de gens qui, après avoir donné vingt ans de leur vie à leur commerce, disent qu'ils se croyaient bien capables, lorsqu'ils ont commencé, mais qu'ils étaient en réalité bien ignorants. Nous savons que les tracasseries des affaires exigent une grande dépense de forces physiques, et les médecins prétendent que la constitution humaine n'est solidement établie, que passé trente ans, et enfin, nous avons l'exemple du Sauveur qui, quoiqu'il fut capable de confondre les docteurs de la loi, à douze ans, n'a commencé sa prédication qu'à trente ans.

Entre ces autorités et ces arguments contradictoires, il faut donc laisser la décision de chaque cas aux conditions personnelles de maturité, de connaissances et de jugement.

Les Architectes

L'Association des Architectes de la province de Québec a tenu son assemblée annuelle jeudi dernier, 29 septembre. Le président sortant de charge a donné lecture de son rapport qui a été reçu avec satisfaction et leçons pour l'année suivante ont donné le résultat ci-après:

Président, M. Victor Roy, 1er vice-président, M. James Nelson, 2me vice-président, M. H. Staveley, de Québec, trésorier, M. J. Z. Resther, secrétaire, A. C. Hutchison, conseil, MM. John James Brown, Jos. Aaynes, H. M. Perrault, A. T. Taylor, A. F. Dunlop et D. Ouellette, de Québec.

Auditeurs: MM. W. E. Doran et Simon Lesage.

Des travaux importants sur l'état de l'architecture au Canada, sur des quartiers d'art etc. furent lus à la

séance de l'après-midi par MM. Eric Mann, A. C. Hutchison, J. H. Rhind, A. T. Taylor, de Montréal et M. C. Baillargé, de Québec. Le mémoire de ce dernier, sur les appareils de sauvetage fut écouté avec la plus vive attention et applaudi à plusieurs reprises.

Dans la soirée, un banquet réunissait les membres présents avec quelques invités au City Club. Le menu était somptueux et l'organisation parfaite faisait honneur aux membres du comité du banquet parmi lesquels nous signalerons spécialement MM. J. J. Brown, et notre ami M. Gendron. M. Victor Roy, présidait, ayant à sa droite M. le maire McShane, à sa gauche M. Curry, président de l'Association d'Ontario : les vice-président étaient MM. John James Brown et C. Baillargé. Parmi les autres personnes présentes, nous avons remarqué MM. Simon Lesage et A. Gendron, dont les aimables attentions pour notre représentant méritent nos plus sincères remerciements, MM. A. Raza, G. Boileau, A. T. Taylor, A. C. Hutchison, Maurice Perrault, W. E. Doran et autres, de Moran, MM. Peachy, Ouellette et Berlinguet, de Québec.

La presse était représentée par M. R. White, de la *Gazette*, Mortimer, du *Canadian Architect*, de Toronto et J. Monier, du *Prix Courant*, M. Borey; de l'université McGill, représentait l'Association des Ingénieurs Civils.

Des toasts ont été portés à la Reine, au Lieutenant-Gouverneur de Québec, à la corporation de Montréal, à l'association d'Ontario, à l'association des Ingénieurs Civils, à la Presse, aux officiers sortant de charge, au président etc. Et le banquet s'est terminé à une heure avancé de la nuit par le chant du "God save the Queen."

Le lendemain, vendredi, les architectes ont visité le département des sciences appliquées de McGill, tous les membres de Montréal ont promené les visiteurs et leur ont fait généreusement les honneurs de la ville.

Actualités

Les vignobles d'Europe couvrent 22,973,902 acres. L'Italie figure à la première place avec 8,575,000 acres, suivie par la France qui a 4,592,500 acres, par l'Espagne avec 4,012,500 et l'Autriche-Hongrie avec 1,637,500. L'Allemagne a 300,000 acres en vignes—dont près de la moitié en Alsace Lorraine. La production annuelle de vin en Europe est de 2,652,300,000 de gallons; dont l'Italie fournit en chiffres ronds, 697,000,000; la France et l'Espagne 608,000,000 chacune, l'Autriche-Hongrie 208,000,000 et l'Allemagne 51,000,000. L'Espagne exporte la plus grande quantité de vins; 200,000,000 de gallons, mais ce sont en général des vins communs employés pour des coupages et qui sont évalués à £12,000,000, tandis que les 56,000,000 de gallons exportés par la France valent presque autant. L'Italie, vient en troisième lieu

avec une exportation de 45,000,000 de gallons estimés à £2,800,000, tandis que l'Autriche-Hongrie n'exporte que 16,500,000 gallons qui valent £1,720,000.

La Compagnie de Tabac Canadien de Joliette et la Compagnie de Tabac Canadien de St. Jacques L'achigan, se sont fusionnées sous le nom social de "La Compagnie de Tabac de Joliette et de Saint-Jacques."

Un canadien de Duluth M. Lemieux, fondateur, est à Fort William en négociations avec le Pacifique Canadien pour y établir une fondrie. La Compagnie lui offre, dit-on, un emplacement gratis et lui garantit un certain nombre de commandes par jour.

Une maison d'épicerie de Lynn, Mass., a pris la décision de faire livrer à domicile les marchandises achetées chez elle que lorsque la commande se montera au moins à deux piastres. C'est un exemple qui serait bon à suivre, si possible.

La "Sugar Card" du *New England Grocer* cote le granulé à Boston, prix du détail à 6 c. C'est-à-dire que les épiciers de Boston détaillent le sucre granulé à 6c. tandis que ceux de Montréal le vendent depuis 4½ jusqu'à 5c. Lesquels, croyez-vous, font le commerce comme on doit le faire?

La Compagnie d'Assurance "La Canadienne" a inauguré ici un nouveau genre d'Assurance. Elle assure la vie des enfants. Elle a déjà une belle clientèle pour ce département.

Le montant total des assurances sur la vie dans le monde entier, à cette date, est, en chiffres ronds, de \$12,000,000,000.

L'Assurance sur la vie "L'Equitable" des Etats-Unis est la première assurance du monde entier, au point de vue de la situation financière. Son surplus, déduction faite de toute dette et de la réserve calculée à 3½ p.c. est de \$29,000,000.

En Angleterre le paupérisme existe dans la proportion d'un pauvre sur 39 personnes; en Amérique la proportion est de un sur 689.

Le Dr Tilden, dit le *Gas World* a découvert que l'isoprène (C5 H8) un liquide préparé au moyen de l'action de la chaleur sur l'essence de térébenthine, change spontanément de nature en présence d'un acide et devient du caoutchouc. Ce caoutchouc artificiel est chimiquement le même que le naturel, se composant de deux substances, dont l'une est plus soluble que l'autre

dans le bisulfate de carbone (benzol) et il se vulcanise de la même manière.

Suivant un calcul publié dans un journal de Londres, la population du monde entier pourrait tenir debout dans un champ de forme carrée ayant dix milles sur chaque face, soit, cent milles carrés en superficie.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les résultats des opérations de la grande compagnie L'EQUITABLE au 1er janvier 1892 que nous publions ci-après. Ces chiffres colossaux, qui étonnent l'imagination, ne sont égalés par aucune compagnie au monde. Ils se passent de commentaires! L'EQUITABLE est dignement représentée à Montréal par Mr. S. P. Stearns, directeur, et Mr. Ph. La Ferrière, inspecteur. Ces messieurs veulent maintenir toujours leur compagnie à la tête de toutes les autres, et ceux qui les connaissent savent qu'ils sont hommes à tenir leurs promesses.

Le mouvement économique aux États-Unis

(Suite)

Premier groupe.—Ce groupe est formé des neuf États situés le long de l'Océan Atlantique et au nord: Ces neuf États sont compris dans les évaluations de 1850, 1860, 1870 et 1880; ce sont: Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie. Ces États contenaient, en 1890, une population de 17,401,545 personnes. Ils tiennent de beaucoup la tête quant à la richesse. Voici les diverses évaluations faites depuis 1850 (millions de dollars):

Années.	Évaluations fiscales.	Évaluations probables.
1850.....	3.130
1860.....	4.022	5.601
1870.....	6.298	45.259
1880.....	7.559	19.610
1890.....	10.625	25.562

Pour ces neuf États, les différences entre les évaluations fiscales et les évaluations probables sont aussi grandes que pour l'ensemble des États. Elles dépassent 165% en 1870, 175% en 1880 et 135% en 1890. En appliquant les mêmes proportions pour 1890, on obtient, à peu de chose près, le montant de l'estimation probable, 25,562 millions.

D'après cette estimation, sur un ensemble de 62 milliards, les États du nord de l'Atlantique en réclameraient 25, c'est-à-dire qu'ils représenteraient plus de 40% de la richesse générale des États-Unis, bien qu'ils ne représentent que 28% de la population: ils constituent, par suite, le groupe de la grande richesse aux États-Unis. En effet, sur les cinq États les plus riches des États-Unis (New-York, Pensylvanie, Massachusetts, Ohio, Californie), trois, et les trois plus riches de beaucoup, appartiennent à ce groupe.

Il est intéressant de connaître la progression de la richesse dans ces

cinq États riches (millions de dollars):

	1850		1860		1870		1880		1890	
	prob.	fisc.	prob.	fisc.	prob.	fisc.	prob.	fisc.	prob.	fisc.
New-York.....	1,080	1,380	1,843	1,967	6,500	2,651	7,619	3,775	9,447	6,482
Pensylvanie.....	722	719	1,416	1,313	3,808	1,683	5,303	2,583	6,482	5,385
Massachusetts.....	573	777	815	1,561	2,132	1,584	2,795	2,154	4,445	4,445
Ohio.....	504	959	1,193	1,167	2,235	1,534	3,301	1,778	4,445	2,745
Californie.....	22	139	207	269	638	584	1,430	1,098	2,745	2,745

Ainsi, ces cinq États contiennent, à eux seuls, plus de richesse que les neuf États du nord Atlantique. Ils représentent près de la moitié de la richesse des États-Unis. La Californie est l'État qui a joui de l'accroissement de richesse le plus important. Celui de New-York est passé de 1,080 millions de dollars en 1850 à 9,447 millions de dollars en 1890,—soit un accroissement de 900%,—mais la Californie, dans le même laps de temps, est passée de 22 millions de dollars à 2,745 millions de dollars,—accroissement, 12,400%—cent vingt-quatre fois au lieu de neuf.

Le second groupe est le groupe atlantique sud, avec également neuf États et 8,857,920 de population: Delaware, Maryland, district Columbia, Virginie, Virginie occidentale, les deux Carolines, Géorgie et Floride. Dans les recensements de 1850 et de 1860, la Virginie occidentale ne formait pas encore un État. La richesse y est bien moins considérable que dans le groupe précédent. En 1880, les évaluations fiscales avaient été portées à 1,664,310,190 dollars; elles ont été fixées en 1890 à 2,134,777,287 doll., ce qui donne par tête 219.13 pour 1880 et 241 pour 1890. Voici les évaluations fiscales et probables précédentes:

	Fiscales.		Probables.	
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
1850.....	1.557
1860.....	2.505	2.883
1870.....	1.651	2.248
1880.....	1.664	3.621
1890.....	2.134	5.335

Ces chiffres concordent avec la grande crise de la guerre de la Sécession. De 1860 à 1870, la richesse a beaucoup diminué. Ils montrent que les résultats de la sta-

tistique, malgré leur incertitude, ne laissent pas que d'être d'accord avec les événements politiques ou les faits sociaux.

Vient ensuite le groupe central. Ce groupe a une grande importance. Il ne renferme pas moins de douze Etats avec une population de 23,363,179 âmes en 1890. Ces Etats sont Ohio, Illinois, Indiana, Michigan, Wisconsin, Minnesota, Iowa, Missouri, West et South Dakota, Nébraska, Kansas. C'est le centre actuel de la colonisation américaine. Néanmoins les évaluations de la richesse sont bien inférieures à celle de l'Atlantique nord. Elles ont donné, au point de vue fiscal, 5,466,721,683 doll. en 1880 et 7,521,989,445 doll. en 1890. Un seul Etat compris dans les plus riches, l'Ohio, fait partie de ce groupe. Les évaluations de l'Ohio, quant au fisc, ont passé de 1,534,360,508 dollars en 1880 à 1,778,138,177 doll en 1890. Les évaluations précédentes, fiscales et probables, ont donné les résultats ci-après. Ces résultats permettent de se faire une idée de la progression de la richesse dans ce groupe.

Fiscales.	Probables.
Dollars.	Dollars.
1880.....	1.126.7

1860.....	2.243.3	3.886.2
1870.....	4.011.1	9.420.6
1880.....	5.466.7	14.547.
1890.....	7.521.9	18.809.

Il y a lieu de remarquer que les douze Etats compris dans ce groupe n'ont été constitués que successivement. En 1850, ils n'étaient qu'au nombre de sept; dix en 1860; onze en 1870 et 1880. En 1860, la richesse probable des deux Dakotah n'était estimée qu'à 5,599,752 dollars; elle représentait, en 1880, 68 millions et, en 1890, 525 millions de dollars; c'est un des grands accroissements à noter dans ce groupe. De même, en 1860, l'évaluation probable de Nébraska était de 9 millions de dollars et de 462 millions en 1890. Le Kansas n'a été recensé qu'en 1860: évaluation probable 31,327,056 dollars: en 1890, l'évaluation fiscale a été de 348,459,944; pour avoir l'évaluation probable, il faut y ajouter 165%.

(A Continuer)

Annoncez dans le PRIX COURANT pour acheter ou vendre vos propriétés

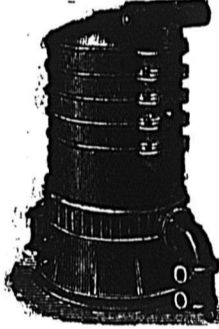
NOS PRIX COURANTS
BOIS DE SERVICE

Pin.				
pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds,	le M.	\$11.00 12 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00 00 00
pouce shipping cull sidings	do	do	15 00 00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	00 00 18 00
pouce qualité marchande	do	do	20 00 30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	25 00 35 00
pouces mill cull, strip, etc.	do	do	8 00 00 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 00 00
pouces mill cull sidings	do	do	10 00 10 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	11 00 12 00
8 pouces mill cull	do	do	8 00 10 00
do bois clair 1er qualité	do	do	6 00 00 00
Epinette.				
pouces mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00 11 00
3 pouces mill cull,	do	do	9 00 10 00
1 1/2, 1 1/2 et de pces. qualité march.	do	do	12 00 13 50
Pruche.				
2 et 3 pouces			9 00 10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars			10 00 11 00
Lattes—1ère qualité			1 70 00 00
2e do		do	1 40 00 00
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 00 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50 00 00
do 1ère qualité	18 pouces	do	3 00 00 00
do 2e do	do	do	1 75 00 00
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 00 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50 00 00
Bardeaux pruche marchande	do	do	2 00 00 00
Charpente en pin.				
de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11		do	16 00 00 00
de 25 à 30 do do do		do	18 00 00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00 00 00
de 16 à 24 do —3 x 12 à 3 x 14		do	18 00 00 00
de 25 à 30 do do do		do	20 00 00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00 00 00
Bois carré—pin.				
de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carré		do	17 00 00 00
de 25 à 30 do do do		do	19 00 00 00
de 31 à 35 do do do		do	21 00 00 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carré		do	19 00 00 00
de 25 à 30 do do do		do	21 00 00 00
de 31 à 35 do do do		do	23 00 00 00
Charpente en pruche.				
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces		do	15 00 00 00
Charpente en épinette		do	18 00 00 00
do en épinette rouge		do	25 00 30 00

BOIS DURS

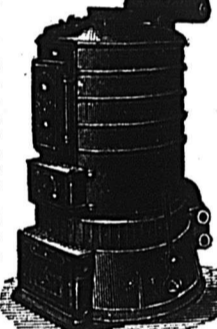
Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24c
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	19 à 12c
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 14c
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	12 à 13c
Cerisier 1 à 4 pouces	do	8 à 10c
Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00 à 22 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00 à 25 00
do 5 x 8, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	25 00 à 30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	20 00 à 25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	25 00 à 30 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	20 00 à 25 00
do do blanc	do	40 00 à 45 00
Plaquage (veneers):			
Uni	par 100 pieds	90 à 1 00
Français,	la feuille	15 à 25c
Américain,	do	15 à 18c
Erable piqué,	le pied	00 à 5c
Noyer noir ondé,	do	00 à 5c
Acajou (mahogany)	do	8 à 10c

LA BOULLOIRE A EAU CHAUDE "STAR"
POUR LE CHAUFFAGE DES EDIFICES ET RESIDENCES



Reconnue aujourd'hui comme étant supérieure à toutes autres.

La chaudière "Star" possède un injecteur à Syphon au moyen duquel la circulation dans les calorifères à serpentin des étages inférieurs est accélérée par la circulation des calorifères des étages supérieurs. Cette invention importante que nous avons brevetée fonctionne admirablement et donne pleine satisfaction.



La chaudière "Star" est la seule sur laquelle on peut compter dans tous les cas et qui donne la plus grande satisfaction, quand toutes les autres ont échoué, n'a pas son égale en fini, en puissance de calorique et pour l'épargne du combustible. Les édifices les plus beaux et les plus grands du continent sont chauffés par la chaudière "Star."

Brevetée en Canada, et aux Etats-Unis
MANUFACTURÉE PAR

E. A. MANNY & CIE

590 Rue Craig, Montreal

Demandez nos catalogues, certificats, circulaires et listes de prix.

THE EDWARD CAVANAGH CO
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS.

Ferronneries, Poêles, Ustensiles de Ménage, Fournitures de Plombiers, Tuyaux en grès, etc., Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, etc.

Huiles à lubrifier et à brûler. Composé "Sun" pour Bouilloires. Charbon "Scranton" de la Delaware Lakawanna & Western R. R. Co'y. 2547, 2549, 2551 & 2552 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. Téléphone Bell No. 8025. Coin de la rue des Seigneurs

H. C. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tré
LETOURNEUX, FILS & CIE
MARCHANDS-FERRONNIERS
NOS. 261, 263 ET 265, RUE ST-PAUL
A l'enseigne de l'enclume, MONTREAL

PAPINEAU LIME CO.
FOURS A CHAUX DE DESJARDINS
TRAVERSE C. P. R., CHEMIN PAPINEAU.
Bureau - - - 30 Rue St-Francois-Xavier, MONTREAL
(H. McLaren & Cie)

La meilleure qualité de Chaux, fraîche cuite, livrée promptement, telle que requis.
TELEPHONE No 7367.

Geo. Bradshaw & Cie

Marchands de
Bois de Sciage et de Charpente
Bureaux, 41 rue du Bassin
(Près de l'Eglise Ste Anne)
Manufacture de Boîtes d'Emballage, Sciage et Planage.
Bois durs et mous de toutes sortes, bruts blanchis ou préparés, toujours en stock

THIBODEAU & BOURDON
No. 1203 Rue Ste-Catherine
Coin de la rue Papineau MONTREAL
Ont constamment en mains une quantité considérable de

Bois de Sciage Sec

Qu'ils vendent à bas prix. Vente par char et par pile avec légère avance.
Téléphone No 6039.

T. PRÉFONTAINE

MARCHAND
Bois de Sciage
CHARPENTE,
BARDEAUX, LATTES,
ETC., ETC.
Coin des rues Vinet et Canal
MONTREAL.

WILLIAM RIOPEL. ALPHONSE BOURDON
RIOPEL & BOURDON
(Successeurs de EUGENE MALO)

Marchands de Bois de Sciage

Coin des rues Vitre et des Allemands
En arriere de Drill Shed MONTREAL;

NOS PRIX COURANTS

MÉTAL	Quantité	Prix
Cuivre, Lingots	par lb	0 12 0 14
do en feuille		0 25 0 26
Etain, lingots		0 24 0 25
do barres		0 26 0 00
Plomb:		
Saumons	par lb	0 03 0 03 1/2
Barres		0 05 0 05 1/2
Feuilles		0 05 0 05 1/2
De chasse		0 06 0 00
Tuyau	par 100 lbs	5 50 6 00
Zinc:		
Lingots, Spelter	par b	0 06 0 06 1/2
Feuilles, No. 8		0 06 1/2 0 06 1/2
Acier:		
A ressort	par 100 lbs	3 25
A lisse		2 50 2 75
Américain		5 50 6 00
A bandage		3 00 3 25
A pince		3 25 3 50
Fondu	par lb	0 12 0 13
Poule, ordinaire		0 00 0 07
De mécanicien		0 00 0 04
Fentes:		
Siemens	par tonne	00 00 00 00
Coltness		00 00 00 00
Calder		18 50 19 50
Langloan		00 00 00 00
Summerlee		19 00 19 50
Gartherrie		19 00 19 50
Glensarnock		00 00 00 00
Carnbroe		17 50 19 00
Eglinton		18 00 18 50
Shotts		00 00 19 50
Fer en barres:		
Canadien	par 100 lbs	2 00 2 10
Anglais		2 25 2 35
A fine		2 55 2 65
De Suède		4 25 4 50
De Norvège		4 25 4 50
Lowmoor		6 50 0 00
do en verge		0 09 0 10
Feuillard à cercler	par 100 lbs	2 50 2 75
do Double		2 50 2 75
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE		
Fers à cheval:		
Ordinaires	par 100 lbs	3 50 3 75
En acier		0 00 0 00
Fers à repasser	par lb	0 00 0 03 1/2
Fiches: Coupées, toutes dimensions:		
	par 100 lbs	3 15 3 75
Pressées, do		3 90 0 00
do	7-16	3 90 0 00
do	8	4 25 0 00
do	5-16	4 50 0 00
do	1/2	4 75 0 00
Fil de fer:		
Poli, de No. 0 à No. 8, par 100 lbs		2 60 0 00
Galvanisé		3 35 0 00
Huilé et brûlé		2 70 0 00
Brûlé, pour tuyau, la lb		0 07 0 08
Esc. 12 1/2 p. c.		
Fil de laiton, à collets	par lb	0 35 0 40
Fentes Mallables	do	0 09 0 10
Enclumes		0 10 1/2 0 11
Charnières:		
T et "Strap"	par lb	0 05 0 05 1/2
Straps et Gonds filetés		0 04 0 05
CLOUS, ETC.		
Clous coupés à chaud:		
De 5 1/2 à 6 pcs, par 100 lbs		\$2 25
5 pcs, do		2 30
2 à 4 1/2, do		2 35
3 1/2 à 4, do		2 40
3 pcs, do		2 45
2 1/2 à 2 3/4, do		2 50
2 à 2 1/2, do		2 65
1 1/2 à 1 3/4, do		2 75
1 1/2 pouce, do		3 25
Clous coupés à froid:		
De 1 1/2 à 1 3/4 pce., par 100 lbs		2 75
1 1/2 pouce, do		3 15
Clous à finir par 100 lbs:		
1 pouce		4 50
1 1/2 do		4 00
1 1/2 à 1 3/4 do		3 60
2 et 2 1/2 do		3 40
2 1/2 à 2 3/4 do		3 25
3 à 6 do		3 10
Clous à quart par 100 lbs:		
1 pouce		4 00
1 do		3 75
1 1/2 do		3 75
Clous à réver par 100 lbs:		
1 pouce		4 75
1 1/2 do		4 25
1 1/2 à 1 3/4 do		4 00
2 à 2 1/2 do		3 40
2 1/2 à 2 3/4 do		3 00
3 à 6 do		3 25
Clous d'acier		
Clous galvanisés, par 100 lbs		\$10 00
Clou à ardoise		5 00
Clou à cheval, No. 7		2 40
" " " " " " " "		2 30
" " " " " " " "		2 20

Filières et Coussinets:	
liste	Escompte 30 pour cent
uds-mères, (Taper taps)	
Escompte 30 "	
Limes, râpes et tiers-points:	
1ère qualité, escompte	50 "
2me qualité, "	50 "
Mèches de tarière, escompte:	
Tarières	40 "
Vis, à bois, escompte	77 1/2 "
Boulons à voiture, escompte	65 "
Boulons à bandage	55 "
Boulons à lisses	65 "
TOLE	
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lb	2 60 à 2 70
do 22 à 24, do	2 40 à 2 50
do 26 par 100 lbs	2 50 à 2 60
do 28 par 100 lbs	2 60 à 2 65
Galvanisée Morewood	0 06 1/2 à 0 06 3/4
do Queen's head	0 05 à 0 05 1/2
Etamée, No 24, 72x30 do	0 08 1/2
do 26, do do	0 08 1/2
do 28, 84x36 par 100 lbs	0 08 1/2
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb	0 12
Canada, par boîte	2 65 à 2 70
FERBLANC	
Coke I C par boîte	4 00
Charbon de bois I C par boîte	4 25
do I X do	5 25
Pour chaque X additionnel extra	1 00
Charbon de bois D C	
Charbon de bois I C Bradley	6 25 à 6 50
Ferblanc terne	7 50 à 8 00
TUYAUX	
Tuyaux en gros:	
4 pouces par longueur de 3 pieds	0 45
6 do do	0 60
9 do do	0 90
12 do do	1 29
15 do do	2 16
18 do do	2 70
Coudes ronds:	
4 pouces chacun	0 75
6 do do	1 00
9 do do	1 75
12 do do	2 50
Tuyaux de réduction:	
6x4 pouces chacun	1 40
9x6 do	1 90
12x9 do	2 75
Connexion simple carrée ou fausse équerre:	
4x4 pouces chacun	0 90
6x4 do	1 50
6x6 do	1 50
9x6 do	2 10
9x9 do	2 10
12x9 do	3 00
12x12 do	3 00
Connexion double, carrée ou fausse équerre:	
4x4 pouces chacun	1 40
6x4 do	1 90
6x6 do	1 90
9x6 do	2 75
9x9 do	2 75
12x9 do	4 00
12x12 do	0 00
Syphon:	
4 pouces	1 40 2 00
6 do	1 90 2 75
9 do	2 75 3 30
12 do	4 00 6 00
Tuyaux à cheminée:	
9 pouces, par pied	0 25
12 do do	0 40
Ciments:	
Ciment de Portland	2 20 2 75
do Romain	2 30 2 75
do de Québec	1 50 1 75
Plâtre calciné	1 80 2 00
PLATRE POUR LA TERRE	
Le quart	0 95 à 1 00
Au char	0 00 0 95
BRIQUES	
De Montréal	\$7 50 à 8 00
Du Bord de l'eau	4 50 à 5 00
Réfractaires	21 00 à 23 00
PEINTURES	
Blanc de plomb pur, par baril de	
25 à 100 lbs	5 50 à 6 00
do No 1	5 00 à 5 50
do 2	4 50 à 5 00
do 3	4 00 à 4 50
Blanc de plomb sec	5 50 à 6 00
Rouge de Paris (Red Lead)	4 50 à 5 50
Rouge de Venise (Anglais)	1 75 à 2 00
Ocre jaune	1 75 à 2 00
Ocre rouge	1 75 à 2 00
Blanc de Céruse	0 50 à 0 60
Huile de lin crue	0 55 à 0 56
do bouillie	0 58 à 0 59
Ess. de Térébenthine	0 46 à 0 47
Mastic par 100 lbs	2 00 à 2 50
Papier goudronné	1 50 à 1 65
Papier feutre	1 40 à 1 50

VERRES A VITRES	
United - 14 à 25...	1 35 à 1 45 par 50 pds
do 26 à 40...	1 45 à 1 55 do
do 41 à 50...	3 15 à 3 40 100
do 51 à 60...	3 40 à 3 65 do
do 61 à 70...	3 80 à 3 90 do
do 71 à 80...	4 30 à 4 40 do
do 81 à 85...	4 80 à 4 90 do
do 86 à 90...	6 30 à 6 40 do
do 91 à 95... do

L. B. LAPIERRE
MAGASIN DE
CHAUSSURES
NO. 60
Rue St-Dominique, Montréal.

L. B. L. a le plaisir d'annoncer à ses noms breuses pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère, par la qualité du cuir, la bonté et l'élégance de l'ouvrage, continuer à mériter une bonne part de leur patronage.

Il continuera à se charger du réparation qui sera fait avec soin et promptitude

W. & F. P. CURRIE & CIE.
No. 100 Rue des Soeurs Grises
MONTREAL

IMPORTATEURS DE
Tuyaux d'Egouts Ecossais, Ciment de Portland,
Têtes de cheminées,
Tuyaux pour ventilateurs,
Couvercles de conduits,
Ciment Romain,
Ciment Canadien,
Chaux hydrauliques,
Briques à feu, Terre à feu, Borax,
Plâtre de Paris.

Blanc de Céruse, Glaise à Porcelaine,
Fabricants d'Acier Bessemer, Ressorts de Sofa, Fautouils, Lits, Etc.

OSCAR GAUDET
AVOCAT
1572, NOTRE-DAME
MONTREAL

L. N. BERNARD
AVOCAT
DRUMMONDVILLE, P.Q.

J. M. Marcotte
COMPTABLE ET AUDITEUR
LIQUIDATEUR DE FAILLITES.
58, Rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

Marbrerie Canadienne
Granit et Marbre de différentes couleurs
36 Rue Windsor, - - Montréal

A. R. CINTRAT
MARBRIER SCULPTEUR
Monuments, Pierres Tumulaires et Devants de Cheminées en tous genres, Carrelage en Marbre et Mosaïque, Tables pour Plombiers, Meubliers, etc
Téléphone No 2973.

Garand Terroux & Cie
BANQUIERS ET COURTIERS
No 3 Place d'Armes, Montréal.

Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

Banque Ville-Marie
BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL
Capital souscrit - - - \$500,000

DIRECTEURS:
W. WEIR, pres., W. STRACHAN, vice-prés.
O. FAUCHER, JOHN T. WILSON, GODE. WEIR.

SUCURSIALES:
Berteier, Hull, Lachute, Louiseville, Nicolet, St. Césaire, Ste. Thérèse.

Département de l'Épargne:
Bureau Principal, Hochelaga et Pointe St. Charles, Montréal.

Agents à New-York:
The National Bank of the Republic.
Londres: Banque de Montréal.
Paris: La Société Générale.

La Banque Jacques-Cartier
Bureau principal, Montréal.

CAPITAL PAYE - - - \$500,000
RESERVE - - - 175,000

DIRECTEURS:
Alph. Desjardins, M.F., président.
A. S. Hamelin, vice-président.
Lucien Huot, Dumont Lavolette, A. L. de Martigny.

Bureau principal:
A. L. de Martigny, directeur-gérant.
D. W. Brunet, assistant-gérant.
Tancrede Bienvenu, inspecteur.

Agences:
Beauharnois, H. Dorion, gérant.
Drummondville, J. E. Girouard, gérant.
Fraserville, J. O. Leblanc, gérant.
Hull, P. Q., J. P. de Martigny, gérant.
Laurentides, Q., H. H. Ethier, gérant.
Plessisville, Chèvrefils et Lacroix, gérant.
St Sauveur, Québec, N. Dion, gérant.
St Hyacinthe, A. Clément, gérant.
St Simon, D. Denis, gérant.
Valleyfield, L. de Martigny, gérant.
Victoriaville, A. Marchand, gérant.
Ste Cunégonde, Mont., G. N. Ducharme, gérant.
St Jean Baptiste, M. Bourret, gérant.
Rue Ontario, A. Boyer, gérant.
St Henri, Q., F. St Germain, gérant.

Corresp. à Londres, Glyn, Mills, Currie & Co.
do à Paris, Crédit Lyonnais.
do à New York, Nat. Bank of Republic.
do à Boston, The Merchants Nat. Bank
do à Chicago, Bank of Montreal.

Banque d'Hochelaga
Capital versé - - - \$710,100
Réserve - - - 200,000

F. X. St Charles, président.
R. Bickordike, vice-président.
C. Chaput, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt, Directeurs.
M. J. A. Prendorgast, gérant.
C. A. Giroux, assistant-gérant.

A. W. Blouin inspecteur.

Bureau Principal - - - MONTREAL
Succursales:
Trois-Rivières - - C. A. Sylvestro gérant
Joliette - - A. A. Larocque gérant
Sorel - - W. L. M. Desy, gérant
Valleyfield - - S. Fortier gérant
Abbotsford de l'Est - - -
Wankleok Hill, Ont. - - C. A. Gareau gérant
Winnipeg - - H. N. Boire, gérant

Département d'épargne, au bureau principal et aux succursales.

Correspondants:
Londres, Ang., The Clydesdale Bank, limited.
Paris, France, Le Crédit Lyonnais.
New York, National Park Bank,
Importers and Traders Nat. Bank,
Ladenburg, Thalmann & Co.
Boston, Third National Bank,
National Bank of Redemption.

Collections dans tout le Canada aux taux les plus bas.
Emet des crédits commerciaux et des lettres circulaires pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

La Banque du Peuple
FONDEE EN 1835.
CAPITAL - - - 1,200,000
RESERVE - - - 480,000

JACQUES GRENIER, Ecr., président.
J. S. Bousquet, Ecr., caissier.
W. M. RICHER, Ecr., assistant caissier
ARTHUR GAGNON, inspecteur.

SUCURSIALES:
Québec, basse-ville, P. B. Dumoulin, gérant
do St Roch, Nap. Laviole, gérant.
Trois-Rivières, P. E. Panneton, gérant.
St Jean, Ph. Beaudoin, gérant.
St Jérôme, J. A. Théberge, gérant.
St Rémi, C. Bédard, gérant.
Coaticook, J. B. Gendreau, gérant.
Montréal, rue Ste Catherine, A. Fournier, gérant.
Montréal Notre-Dame Ouest, H. St-Mars, gérant.

CORRESPONDANTS:
Londres, Ang., MM. Glyn, Mills, Currie & Co
do The Alliance Bank (limited).
New York, The National Bank of the Republic
Boston The National Revere Bank.

Revue économique, page 621.

A. E. POIRIER
AVOCAT
35 Rue St-Jacques, Montréal.
Téléphone 9090
Résidence, 277 rue St-Hubert, Téléphone 6318.

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La raison sociale "C. Schofield & Co." (Chas. Schofield seul), chaussures, Montréal, a été discontinuée le 29 septembre 1892.

La société "Batey & Duffin," marchands-tailleurs, Montréal, (Robert Duffin et Daniel George Batey) a été dissoute le 27 septembre 1892.

La société Bourgeois et Deslauriers, (Anthime Deslauriers et Odilon Bourgeois), bois, etc., a été dissoute le 30 septembre 1892.

La société "Leroux & Cie," de St-Louis du Mile-End, (Pierre Leroux et Pierre Giroux), a été dissoute le 30 septembre 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"La Compagnie des Moulins à bois Tourville," constituée par Lettres Patentes de la province, le 10 septembre 1892. Montréal, président: Louis Tourville.

"The Adirondack St.-Lawrence Rapids Tourists' Line (Limited)," constituées par Lettres Patentes fédérales, le 2 août 1892. Montréal, Robert Bickerdike, président.

"Rousseau & Cie," entrepreneurs-menuisiers, Montréal, Edmond Rousseau de Montréal et Napoléon Fauteux de St-Henri, depuis le 27 septembre 1892.

"La Compagnie de Chemin de fer de colonisation de Montfort," constituée par le statut 52 vic., chap. 107. Montréal, Eusèbe Senécal, président.

"Millichamp, Coyle & Co." manufacturiers et commissionnaires, Montréal, Reuben Millichamp de Toronto et Ed-Coyle de Montréal, depuis le 27 septembre 1892.

"St-Jean & Lacroix," grains, foin, etc., Montréal, Benoni St-Jean & Louis Lacroix, depuis le 6 août 1892.

"W. Marshall & Son," provisions, etc., Montréal et Stratford, Walter Marshall de Montréal et Wm. Granby Marshall de Stratford, Ont., depuis le 29 septembre 1892.

"Leroux & Cie," chaussures, Montréal, Pierre Leroux du Mile-End et Eustache Presseau, de Montréal, depuis le 29 septembre 1892.

"R. L. F. Strathy & Company," moulin à plâtre, etc., Montréal. Robert Louis F. Strathy, Wm. Milne, et Peter McRae, depuis le 30 sept 1892.

"The Lraprairie Pressed Brick & Terra Cotta Company." constituée par Lettres Patentes de la province, le 8 septembre 1892, Archibald D. Taylor président.

"Wurtele, Lessard & Cie," imprimeurs-éditeurs, Montréal, A. C. Wurtele et dame Dorila Amyot épouse de F. X. Lessard, depuis le 23 septembre 1892.

"Thomas E. Howard" marchandises de fantaisie en gros, Montréal, Thomas E. Howard et Walter Howard. Depuis le 1er oct. 1892.

"Taillon et Taillon" entrepreneurs-moçons, Mile End, Ludger Taillon et André Taillon, fils. Depuis le 1er octobre 1892.

"E. Reeves & Co." chaussures en gros et en détail, Montréal. Edgar Reeves et Aimé W. Bourgeau. Depuis le 29 septembre 1892.

"J. Stevenson Brown & Co." agents d'immeubles, etc., John Stevenson Brown et A. A. Staunton. Depuis le 1er septembre 1892.

"Lafleur et Ducharme," agents d'immeubles, Montréal, Vital Lafleur et Tancrede Duchaine. Depuis le 4 octobre 1892.

RAISONS SOCIALES.

"Moïse Gauvreau, fils," chaussures, Montréal, Moïse Gauvreau, fils, de New Jersey, seul depuis le 27 juillet 1892.

"Zoé Filion," habillements confectionnés, etc., Montréal, Zoé Filion, épouse de Joseph T. Paiement, seul depuis le 24 septembre 1892.

"G. Boivin & Co.," manufacture de chaussures, Montréal, Pierre Alexandre Boivin, seul depuis le 1er oct. 1892.

"The Montreal Supply Co.," importation, etc., Montréal, Henry W. Loeb, seul depuis le 27 septembre 1892.

"J. Taillefer et Cie.," voiturier de Vaudreuil, Corinne Poirier épouse de Jérémie Taillefer, seule depuis le 29 septembre 1892.

"New York and New England Boots and Shoes repairing Company," Montréal. Moris Sax, seul depuis le 1er août 1892.

"G. Cartier et Cie.," poêles, etc., Montréal, Amable L'Allemand, seul depuis le 17 septembre 1892.

"P. Rochou et Cie.," nouveautés, mercerie, etc., Montréal, Pierre Rochon seul depuis le 1er septembre 1892.

DEMANDES DE SEPARATION.

Dame Marie Racine épouse de Noël Papineau, commerçant de grains de Montréal.

Dame Exilda Hogue, épouse de M. Isaie Tétraut, manufacturier de Montréal.

Dame Jane Burns, épouse de James Peyton, commerçant du Côteau St-Louis.

Dame Virginie Dupont, épouse de M. Henri Robert, père, commerçant des Trois-Rivières.

DIVIDENDES DE FAILLITE.

Dans l'affaire de J. D. White et Cie., de Montréal, premier dividende payable le 18 octobre 1892. Kent et Turcotte curateurs.

M. David Seath, a été nommé curateur à la faillite de M. Alphonse Lalonde, de Montréal.

M.M. Lamarche et Olivier ont été nommés curateurs à la faillite de M. Louis Guay, de St-Isidore.

M. W. Alex. Caldwell a été nommé curateur à la faillite de T. J. Winship and Co., de Montréal.

CURATEURS

M. Henri A. Bédard a été nommé curateur à la faillite de MM. Beaudet, Lefaiyre et Garneau, de Québec.

MM. J. P. Royer et R. R. Burrage ont été nommés curateurs à la faillite de M. Geo. Morin, de St-François-Xavier de Brompton.

FAILLITES.

St-Prime.—Marie Dorile Fortin (D. Fortin & Co.), magasin général, a fait cession de ses biens.

Sorel, M. J. Agenor Capdelaine, épicer, etc., a fait cession de ses biens.

Montréal.—M. Edouard Jos. Lefebvre, restaurateur, a fait cession de ses biens. Passif, \$1,047.88. Assemblée des créanciers le 13 octobre.

Une demande de cession a été signifiée à Dame Marie Alice Boilard (Carbonneau et Compagnie) à la demande de M. Marius Hurard, de Paris. Cette demande est contestée.

M. Ernest Neveu, épicer, a fait cession de ses biens. Passif, \$1,568.28. Assemblée le 12 octobre.

M. Victor Gallipoli, restaurateur, a fait cession. Passif, \$2822.87. Assemblée le 8 octobre.

James McGuin, chaussures, etc., a fait cession.

Murray & Cie., libraires, ont fait cession à M. John Fulton.

St-François-Xavier de Brompton.—M. J. C. Boulanger, magasin général, a reçu une demande de cession.

St-Nazaire, Bagot.—M. H. O. Dubois, magasin général, a reçu une demande de cession.

Sherbrooke.—M. J. D. Gauthier, restaurant, a fait cession.

Farnham.—M. T. Plouf, fils, hôtelier, a reçu une demande de cession.

Asbestos.—M. A. E. Caron, magasin général, a reçu une demande de cession.

Drummondville.—M. Henri Belleville, magasin général, a fait cession.

Fraserville.—MM. M. Nadeau & Cie, peinture, etc., ont fait cession.

Malbaie.—M. Pierre Mathias, magasin général, a fait cession.

Cap à l'Aigle.—M. Nazaire Duchesne, a reçu une demande de cession.

Hemmingford.—M. Benjamin Leclerc a fait cession.

St. Stanislas, Champlain.—M. J. A. Lacoursière, magasin général, a fait cession.

Waterloo.—M. J. O. Todd, ferblantier, a fait cession.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 1er Octobre 1892.

Chez M. A. GENDRON, Architecte.

Rue de la Montagne.—Quatre cottages à 2½ étages.

Enduits, H. Contant. Peinture et vitrerie, Poirier et Arcand.

Propriétaire: Geo Bishop.

Avenue Seymour.—Deux cottages à 2½ étages.

Couverture } Brodeur et Plomberie et ap- } pareil de chauffage. } Lessard.

Enduits, S. Denis & Dubé. Peinture et vitrerie, O. Cauchon.

Propriétaire: Peter Gillespie.

Chez M. CHAS CHAUTSÉ, Architecte.

Rue Philippe.—Une maison. Maçonnerie,

Charp. et menuis. Grothé Frères. Couverture, } Jacotel & Frère.

Plomberie, } Brique, } Enduits, }

Peinture et vitrerie, J. B. Laurin. Propriétaire: J. A. Fowler.

Chez MM. PERREAULT & MESNARD, Architectes.

Rue Ontario.—Coin Déséry Egli-se d'Hochelaga.

Plomberie et appareil de chauffage, Drapeau & Savignac.

Peinture et vitrerie, H. A. Miller. Propriétaire: la fabrique d'Hochelaga.

MARTIN & GOUETTE

Manufacturiers de Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournages et Découpages, Bois de Charpente, etc.

Préparés en tous genres à court délai.

Bureau et Manufacture, Rue Shearer, coin St-Patrick, MONTRÉAL.

L'ECONOMISTE FRANCAIS

Sommaire de la livraison du 10 septembre 1892.

PARTIE ÉCONOMIQUE

La situation financière des communes et le développement des dépenses communales, p. 321.

Les privilèges des sociétés ouvrières, p. 323.

Le Maroc: territoire, climat, faune et flore; ethnographie, population, p. 325.

Le congrès international de navigation intérieure, p. 327.

Les discussions de la Société d'Economie Politique de Paris; de la diminution de l'intérêt légal, p. 329.

Lettre d'Angleterre: le marché monétaire et les besoins d'or autrichiens; quelques données sur la question de la dépression commerciale; les nouvelles monnaies d'or et d'argent anglaises; un document parlementaire sur le taux des salaires dans divers corps de métier, p. 331.

Le commerce extérieur de l'Espagne, p. 333.

Correspondance: l'affluence des voyageurs et le retard des trains, p. 333; les Caisses d'épargne, p. 333.

Revue économique, p. 333.

Nouvelles d'outre-mer: Corce, p. 334.

PARTIE COMMERCIALE

Revue générale, p. 335.—Sucres, p. 336.—Prix courant des métaux sur la place de Paris, p. 337.—Correspondances particulières: Lyon, Bordeaux, Marseille, le Havre, p. 337.

PARTIE FINANCIÈRE

Banque de France.—Banque d'Angleterre.—Tableau général des valeurs.—Marché des capitaux disponibles.—Marché anglais et chemins de fer américains.—Rentes françaises.—Obligations municipales.—Obligations diverses.—Actions des chemins de fer.—Institutions de crédit.—Fonds étrangers: Italie, Espagne, Portugal, Egypte, Turquie, République Argentine, Brésil.—Valeurs diverses.—Assurances.—Renseignements financiers; Recettes des Omnibus de Paris, des voitures de Paris, de la Compagnie Française de Tramways, des tabacs du Portugal et du Canal de Suez.—Changes.—Recettes hebdomadaires des chemins de fer, p. 339 à 348.

A. DEMERS C. BRUNET

faisant affe sous les noms de

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

140 Grande Rue St-Laurent, Montreal

Ferblantiers, Plombiers, Couvresseurs

ET POSEURS D'APPAREILS DE CHAUFFAGE.

Assortiment très varié et complet d'Ustensils de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés.

Ils se chargent de tout ouvrage, tel que Couvertures en Ardoise, en Ferblanc, en Tôle galvanisée, et toutes espèces de réparations à des prix très modérés.

Spécialité pour la pose et les réparations des Fournaies à l'eau chaude, à vapeur, haute et basse pression, des Fournaies à l'air chaud, et des Fournaies à l'eau chaude et à l'air chaud écombins.

BELL TÉLÉPHONE 2392

R. G. GAUCHER

Peinture à l'épreuve du feu et l'eau

Premier prix obtenu à l'Exposition Provinciale OTTAWA 1879

Diplome obtenu à l'Exposition de Mont réal 1881-1882

IMPORTATEUR DE

FERRONNERIES

218 et 221 rue St-Paul

MONTREAL

ARCHITECTES

B. P. Tiroir 509. Téléphone 9321.

Theo. Daoust

(Ci-devant de Daoust & Gendron)

ARCHITECTE ET EVALUATEUR

162, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Bloc Barron.

2me étage. Elevateur.

A. PREFONTAINE

ARCHITECTE

Successeur de feu Victor Bourgeau

12, PLACE D'ARMES
MONTREAL

Perrault & Lesage

*Ingenieurs Civils, Architectes, Arbitres
et Evaluateurs*

17, Cote de la Place d'Armes, Montréal

Téléphone Bell No 1869 — Téléphone Fédéral 838
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

R. Montbriand

ARCHITECTE ET MESUREUR

42, RUE ST-ANERE, 42
MONTREAL

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'École Polytechnique)

Ingenieur Civil et Arpenteur

No 107 RUE ST-JACQUES

En face du Carré de la Place d'Armes
se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts,
de tracés de chemins de fer et routes d'arpen-
tages publics et particuliers, de demandes de
brevets d'invention etc.
Téléphone No 1800

A. BONNIN & G. MANN

Ingenieurs Civils, Architectes

NEW-YORK LIFE BUILDING

CHAMBRE 215

Téléphone Bell 1820

J. H. LECLAIR

**ARPEUTEUR, INGENIEUR CIVIL ET
ARCHITECTE**

se charge d'Arpentages publics et privés, Con-
fection de Cadastres et Livres de Renvoi, Che-
mins de fer, Aqueducs, Egouts, Brevets d'In-
vention et Marques de Commerce, etc.

No 73, Rue St-Jacques

MONTREAL

Bilodeau & Renaud

**COMPTABLES, AUDITEURS ET
COMMISSAIRES**

No 15, rue ST-JACQUES

SPÉCIALITÉ :

Règlement des Affaires de Faillites

Téléphone 2003

Alphonse La Badie

15, rue St-Lambert

MONTREAL

Agent d'Immeubles,

Assurance,

Prêts et Collections.

Attention particulière donnée à l'admini-
stration de succession, la location de
maisons et la collection des loyers.

Téléphone Fédéral, 885. B. B. P. 1036.

Avec MM. LaBadie & LaBadie, Notaires.

AGENTS D'IMMEUBLES

LACHLAN MACKAY

Agent d'Immeubles, d'Assurances et de Finances

BATISSE DU TEMPLE

No 185 ST-JACQUES.

CH. HOLLAND

VENTE ET ACHAT

— DE —

PROPRIETES

SUR COMMISSION

249, rue St-Jacques

R. GOHIER & FILS

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Evaluateurs et Règlements des Pertes
causés par les Incendies

Prêts d'Argent sur Hypothèque

Bureau No. 4 rue St-Laurent, Montréal

(Coin de la rue Craig)

Bell Telephone 7087 Chambre No. 1

C. J. McCUAIG, Toronto. R. A. MAINWARING, Montréal.

McCuaig & Mainwaring

DE MONTREAL ET TORONTO

Courtiers d'Immeubles et Placements.

BUREAUX :

147 rue St-Jacques, | 18 rue Victoria,
MONTREAL. | TORONTO.

Téléphone Bell 2433.

E. R. Gareau

**AGENT D'IMMEUBLES ET
PRETS D'ARGENT**

1586 1/2 Rue NOTRE-DAME

Vis-à-vis le Palais de Justice.

OFFRE EN VENTE propriétés
de ville et de campagne.

A LOUER, magasins et maisons
privées.

PRETS D'ARGENT sur première
hypothèque à 5 o/o.

LOCATION de MAISONS, atten-
tion particulière donnée à cette
branche.

Téléphone Bell 2940,

EXTENSION

— DES RUES: —

ST-LAURENT et

St-Charles Borromée.

BUREAUX :

No 116 rue St-Jacques

Vis-à-vis le Bureau de Poste

MONTREAL.

J'ai le plaisir d'annoncer aux acheteurs sur
l'extension des rues St-Laurent et St-Charles
Borromée que j'occupe à présent des bureaux
plus confortables et plus accessibles à l'adresse
ci-dessus, où dorénavant seront transigées toutes
les affaires ayant rapport à l'Extension des
rues St-Laurent et St-Charles-Borromée.

FRED R. ALLEY.

J. Cradock Simpson & Cie

AGENTS D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

OFFRENT EN VENTE—Résidences de première classe; bonnes maisons;
propriétés commerciales et magnifiques lots à bâtir.

OFFRENT A LOUER—Maisons meublées, maisons non meublées et Magasins
FONT DES PRETS sur bonnes hypothèques à des taux d'intérêt très bas.

ASSURENT les risques de tout genre dans les Compagnies de premier ordre.
ADMINISTRENT LES PROPRIETES pour les propriétaires ou fidéi-com-
missaires, au mieux de leurs intérêts.

VENTE D'IMMEUBLES A L'ENCAN, tous les quinze jours, le MERCREDI.

Bâtisse de l'Assurance la Guardian

181, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 6 octobre 1892.

Les enrégistrement de ventes n'aug-
mentent que peu à peu, d'une manière
presque insensible. Quelques transac-
tions importantes ont eu lieu dans
les quartiers St-Jacques, St-Louis et
St-Antoine.

Les terrains vacants ne paraissent
pas baisser de prix. On les a payés
cette semaine :

Ville.	LE PIED
Rue Notre-Dame (Est)	79c.
" Panet.....	50c.
" Pantaléon.....	52 1/2c.
" Milton.....	52 1/2c.
" des Seigneurs.....	93c.
" St-Denis (St-J.-B.).....	41 1/2c.
" Drolet do.....	32c.
" Charlevoix.....	42c.

Côte Visitation :

Chemin Papineau..... 10c.

St-Henri :

Rue Delisle..... 35c.
" St-Ferdinand..... 20c.

Côte St-Antoine :

Avenue Clarke..... 33 1/2c.

Voici les totaux des prix de vente
par quartiers :

Quartier Ste-Marie.....	\$ 3,618.71
" St-Jacques.....	37,332.40
" St-Louis.....	15,350.00
" St-Laurent.....	16,153.72
" St-Antoine.....	24,656.18
" Ste-Anne.....	9,750.00
" St-Jean-Baptiste.....	6,797.50
" St-Gabriel.....	5,620.17
Côte Visitation.....	450.00
Ste-Cunégonde.....	3,500.00
St-Henri.....	3,060.00
Côte St-Antoine.....	4,300.00

Semaine précédente..... \$130,518.68
100,404.35
Ventes antérieures..... 10,501,106.50

Depuis le 1er janvier..... \$10,732,128.53

Semaine correspondante 1891....	\$ 294,039.69
" " 1890.....	334,276.15
" " 1889.....	245,256.07
" " 1888.....	106,314.36

A la même date 1891.....	\$ 9,582,208.22
" " 1890.....	7,867,645.95
" " 1889.....	6,431,317.68
" " 1888.....	5,699,244.73

Parmi les prêts hypothécaires nous
trouvons, cette semaine, six placements
à 5 1/2 p. c. pour \$3,000, \$3,500, \$5,000,
\$6,000, \$6,000 et \$17,000. Des prêts de
\$6,500 et \$7,500 portent 7 p. c., d'autres
de \$5,500, de \$9,000 et de \$45,000 portent
6 p. c.

Voici les totaux des prêts par caté-
gories de prêteurs :

Cie de prêt.....	\$ 11,000
Assurances.....	45,000
Autres corporations.....	9,000
Successions.....	6,000
Particuliers.....	37,405

Depuis le 1er janvier..... \$ 5,866,340
Semaine précédente..... 1,342,371
Semaines antérieures..... 4,415,564

Depuis le 1er janvier.....	\$ 5,866,340
Semaine correspondante 1891.....	86,194
" " 1890.....	138,504
" " 1889.....	68,285
" " 1888.....	101,653

A la même date 1891.....	\$ 5,066,900
" " 1890.....	3,785,300
" " 1889.....	3,670,004
" " 1888.....	3,208,928

VENTES ENREGISTREES

**Semaine terminée le 1er
Octobre 1892.**

MONTREAL EST

QUARTIER STE-MARIE

Rue Notre-Dame, partie des lots 106
et 107 quartier Ste-Marie, terrain mesu-
rant 1277 p. en superficie, maison vac-
cante, vendu par la Cité de Montréal à
J.-Bte Bourassa; prix \$2,048.71.

Rue Panet, lot 11-2, quartier Ste-Ma-
rie, terrain mesurant 38.10 x 80, vacant,
vendu par Rémi Bover à John Lee;
prix \$1,000.

QUARTIER ST-JACQUES

Rue Amherst, lot 291, quartier St-
Jacques, terrain mesurant 15,000 p. en
superficie, manufacture no 57, rue Am-
herst, vendu par John Geo. Savage à
Wm. Clarke; prix \$25,000.

Rue Cherrier, lots 1203-318, 318 A et
319 A, quartier St-Jacques, terrain me-
surant 41.10 x 80, maison en brique,
Nos 67 à 69 A rue Cherrier, vendu par
Joseph Melançon aux Rév. Sœurs des
St Noms de Jésus et Marie; prix \$9,-
700.

Rue Sherbrooke, partie des lots 1195-
22 et 23, quartier St-Jacques, terrain
mesurant 25.16 x 120.7 d'un côté, et 127.-
5 de l'autre et 3,224 p. en superficie, va-
cant, vendu par Mme H. B. Rainville à
Anselme Labrecque; prix \$2,632.40

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Lagauchetière, droits dans les
lots 163 et 168, quartier St-Louis, ter-
rain avec trois maisons en briques, Nos
388 à 402, rue Lagauchetière, vendu par
Henri Lemire à Pierre Catelli; prix
\$3,900.

Rue St-Laurent, lot 799, quartier St-
Louis, terrain mesurant 40 x 147, mai-
son No. 417 rue St-Laurent, vendu par
George B. Burland à Hugh Graham;
prix \$7,000.

Rue Pantaléon, partie du lot 893,
quartier St-Louis, terrain mesurant 43
x 91, vacant vendu par Alphonsine
Ouimet à John Meldrum; prix \$2050.

Rue Lagauchetière, p. du lot 210,
quartier St-Louis, terrain mesurant 22
x 80, maison No. 453, rue Lagauchetière,
vendu par Henry Thomas à Jos. J.
Beauchamp; prix \$2,400.

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Lagauchetière, lot 614 A, quar-
tier St-Laurent, terrain mesurant 2,376
p. en superficie, maison en brique, No
574 B rue Lagauchetière, vendu par le
Shérif de Montréal à Oct. Laurence;
prix \$3,900.

Rue Milton, partie du lot 99, quartier
St-Laurent, terrain mesurant 13,188 p.
en superficie, maison vendue par R

ARGENT A PRETER

en tout temps, sur propriété de cité de première classe. Intérêt peu élevé et conditions très faciles pour remboursement.

Sun Life Assurance Company OF CANADA

R. MACAULAY, Directeur-Gérant,
1766 rue Notre-Dame, Montréal.

Revenu.	Actif.	Assurance sur la vie en vigueur
920,174.57	2,885,571.44	19,436,961.84

Polices sans condition.

ARGENT A PRETER

Sur premier hypothèque, par montant de \$500 à \$1,000

S'adresser à

E. R. GAREAU

1586 1/2 rue Notre-Dame

Vis-à-vis le Palais de Justice.
Heures de bureau de 9 à 12 a. m.

W. Smith à Frédéric Tuck ; prix \$6,913.72 1/2.

Rue Mance, lot 43-25 A, quartier St-Laurent, terrain mesurant 23 x 93.6, maison No 198 rue Mance, vendu par Mme W. A. Craven à Robert S. Weir prix \$5,250.

MONTREAL OUEST.**QUARTIER ST-ANTOINE.**

Rue St-Martin, lots 357 et 358, quartier St-Antoine, terrains mesurant 26.8 x 110 chacun, maisons en brique, Nos 250 à 260 rue St-Martin, vendu par James Galligan à Michael E. Field ; prix \$2,650 (à réméré).

Rue Prince Arthur, coin Shuter, lot 1,822-14, quartier St-Antoine, terrain mesurant 1,943 p. en superficie, maison en pierre et brique, No 314 rue Prince Arthur, vendu par Mme veuve H. H. Geddes et autres Mirian H. Hart, épouse de A. Belasco ; prix \$5,500.

Rue Dorchester, lot 1507-8, quartier St-Antoine, terrain mesurant 25 x 84, maison en pierre et brique à 2 étages, No 919 Dorchester, vendu par Mme Edward McEntyre à George Bury ; prix \$11,925.

QUARTIER ST-ANTOINE.

Rue des Seigneurs, p. du lot 280, quartier St-Antoine, terrain mesurant 34x132 d'un côté et 4,926 p. en superficie, maison en bois et brique Nos 314 et 316 rue des Seigneurs, vendu par Malcolm MacDonald à Thomas W. Lamb ; prix \$4,581.18.

QUARTIER STE-ANNE

Rue Congrégation, lot 232 et Partie S. E. de 233, quartier Ste-Anne, terrain mesurant 86.6x96, maisons en brique à 2 étages nouvellement construites, vendu par Dolphé Thibault à Mary Ann Wayne, épouse de Wm. Monteith ; prix \$3,450.

Rue Richardson, lot 753, quartier Ste-Anne, terrain mesurant 28x117, maison No 65 rue Richardson, vendu par Michael Hennessy à The Canada Sugar Refining Co. ; prix \$1,300.

HOHELAGA**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Rue St-Denis, lots 15,356 et 357, quartier St-Jean-Baptiste, terrains mesurant 25 x 95 chacun, vacants, vendu par Thos. Alfred Deblois à Téléphore Valade ; prix \$1,960.

Rue Rachel, lot 1-227, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 25x110, maison No. 33 rue Rachel, vendu par Alexander Stewart et autres à Octave Taillon ; prix \$275.

Rue Mentana, lots 10-9 et 10, quartier St-Jean-Baptiste, terrains mesurant 24 x 94 chacun, maison Nos. 280 à 284 rue

Mentana, vendu par Maxime Corbeil à Henri Bazinet, prix \$1,900.

Rue Drolet, p. S.-E. du lot 15-691, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 18 x 72, vendu par Ferdinand David à Philéas Comte ; prix \$405.

Rue Drolet, p. N.-O. du lot 15-691, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 19 x 72, vacant, vendu par Ferdinand David à Réal Cloutier ; prix \$427.50.

Rue St-Hippolyte, lots 223 et 226, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 23.6 x 69 chacun maisons en bois Nos. 584 et 586, rue St. Hippolyte, vendu par André Bénard à François Xavier Rastoul ; prix \$1,500.

Rue St-Hippolyte, lot 150, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 2512 p. en superficie, maisons en bois Nos 439 et 441 rue St-Hippolyte, vendu par Moses Vineberg à Oswald Lachance ; prix \$1,000.

Rue Marie Anne, lot 1-152, quartier St-Jean-Baptiste, terrain mesurant 25x100, maison Nos 121 et 123 rue Marie Anne, vendu par le Shérif de Montréal à la Compagnie de Jésus ; prix \$30.

Rue Champlain, lot 7-65 et 66, quartier St-Jean-Baptiste, terrains mesurant 25x80 chacun, vacants, vendu par John Molson à Rev. Camille A. Sautaire ; prix \$300.

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue Charlevoix, lots 3399-29 à 33 quartier St-Gabriel, terrains mesurant 25x90 chacun, vacants, vendu par Mme Martin Honan à Craig et Compagnie ; prix \$5,180.17.

Rue Liverpool, lot 3239-186, quartier St-Gabriel, terrain mesurant 2739 p. en superficie, vacant, vendu par Thomas Owen à Richard Dobbie ; prix \$440.

COTE VISITATION

Chemin Papineau, lot 153-85, côte Visitation, terrain mesurant 40 x 115, vacant, vendu par Placide Morelle à Moïse Morelle ; prix \$450.

STE-CUNEGONDE

Rue Albert, partie des lots 761 x 762, terrain mesurant 46 x 70 environ, maison en bois et brique, vendu par Hercule Fauteux, à Marie A. Ponton, épouse de J.-Bte Normand ; prix \$3,500.

ST-HENRI

Rue Rose de Lima, lot 2,036, St-Henri, terrain mesurant 75 x 84, maison en bois, No 99 rue Rose de Lima, vendu par Mme Joseph Paquette à Ida Lusignan épouse de A. Vallières ; prix \$1,640.

Rue Delisle, lot 921, St-Henri, terrain mesurant 28.2x75, vacant, vendu par Maurice Nolan de Lisle à Julie Lebel, épouse de Eusèbe Landry ; prix \$720.

Rue St-Ferdinand, lot 1,906, St-Henri, terrain mesurant 39.4 x 73, vacant, vendu par L. A. Seers et son épouse à Elzéar Lécuyer ; prix \$700.

CÔTE ST-ANTOINE

Avenue Clarke, lot 315-1 et 2 Côte St-Antoine, terrains mesurant 25x120 chacun, vacant, vendu par Geo. W. Parent à Alexander W. Morris & G. T. Keith in trust ; prix \$2,100.

Avenue Clarke, lots 315-3 et 4 Côte St-Antoine, terrains mesurant 25x120 chacun, vacant, vendus par Toussaint Préfontaine à Alex. Morris et J. T. Keith, in trust ; prix \$2,200.

AUX MARCHANDS DE GROS.

Premières maisons de vins et liqueurs France, demandent représentantse du Canada. S'adresser par lettres
L. A. C.
228 jno - B. P. Boîte 958 a

Propriétés à Vendre**A Vente Privée**

Par J. Cradock Simpson & Cie

RUE ST-URBAIN

Une grande maison en brique solide avec cuisine en allonge, en bon état, à cinq minutes du bureau de poste. Prix \$4,200.

RUE CADIEUX

Cottage confortable, en brique, 9 chambres, en bon état, murs peints à l'huile, manteaux de cheminées en marbre, tuyaux à gaz partout. Prix \$2,100 seulement.

RUE DE SALABERRY

Près de la rue Craig, bâtisse en brique solide de 119x89 pouvant servir à tous usages qui demandent une bâtisse solide et vaste.

AVENUE DU COLLEGE MCGILL

Un lot de façade de choix comprenant en tout 235 pieds de façade sur l'Avenue du Collège McGill, avec une profondeur de 100 pieds bornée par une ruelle. Trois maisons, dont celle du coin de la rue Burnside, avec les deux belles maisons à façade en pierre Nos. 52 et 54 Avenue du Collège McGill. C'est une magnifique occasion qui s'offre de réorganiser une magnifique propriété centrale pour résidences à un prix très modéré. Pour détails, s'adresser au bureau.

RUE NOTRE-DAME

Un terrain de 22,000 pieds, avec 154 pieds de front sur la rue Notre-Dame, presque en face de la rue Moreau et une profondeur d'environ 150 pieds jusqu'à la ligne des quais. Il y a une bonne maison en pierre à 2 étages bien construite, avec appareil de chauffage à l'eau chaude et bonnes dépendances sur le coin nord-est de la propriété. Le terrain vacant sera vendu à part si on le désire.

RUE ONTARIO

Un bloc de trois maisons, contenant six logements, près de la rue Bleury ; donnant un loyer annuel de \$1,400. Excellent placement, les maisons se louent toujours bien à une bonne classe de locataires.

AVENUE DU PARC

Audessus de la rue Milton, un bloc bien situé de maisons à façade en pierre, en bon état, donnant un bon revenu. Prix \$5,750 chacune.

RUE PANET

Un lot de 80x80 pieds, à 75 pieds de la rue Craig, avec une bâtisse en brique solide à 2 étages et trois ailes en brique solide pouvant servir à une institution ou une manufacture

RUE RACHEL

Un block de logements à façade en pierre, contenant 6 logements, faisant face au parc Logan. Eau froide et eau chaude à tous les étages ; gaz, etc., hangars et écuries.

RUE ST-DENIS

Maison à deux côtés de 25x40 sur un lot de 30 pieds sur la meilleure partie de la rue ; en bon état et bien louée. Prix \$7,000.

RUE ST-HIPPOLYTE

Petite propriété lambrissée en brique sur fondation en pierre ; en bon ordre et bien oué. Prix \$2 000.

RUE ST-LAURENT

Block de bâtisses sur un lot de 71x84 avec l'usage d'un passage jusqu'à la rue St. Dominique ; comprenant un magasin en brique avec logement audessus, deux côtés de amaisons en brique et une maison en bois loyer annuel dépassant \$900 doit sûrement lugmenter de valeur.

RUE CHAUSSÉE

Un terrain de 40x100. Prix \$500 seulement.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE
Agent d'Immeubles et
Encanteurs d'Immeubles
181 rue St. Jacques.

N. LARIVÉ, Jr.**Courtage General**

No 1598 Rue Notre-Dame, Montréal

ENTRÉES EN DOUANES,
RECLAMATIONS DE FRETS,
ASSURANCES.

Agences de Manufactures Canadiennes et Etrangères

Avances sur consignations !
Seuls représentants au Canada de la Savonnerie Continentale de Paris et de Bates Manufacturing Co. Halifax N.S.
CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

Cie de Téléphone Bell du Canada

—BUREAU PRINCIPAL—

30—RUE ST-JEAN—30
MONTREAL.

La Compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$7 à \$25 par paire. Les "Standard Bell Telephone set" (protégé par une marque de fabrique enregistrée) dont le but spécial est de donner un service parfait et CONSTANT, est celui dont la compagnie se sert pour ses abonnés et il est supérieur à tout autre outillage téléphonique qui ait été mis jusqu'ici sur le marché.

Les abonnés du service de Montréal et le public peuvent maintenant obtenir la communication téléphonique sur ses lignes de circuit à longue distance, avec Québec, Ottawa et Sherbrooke et les localités intermédiaires, aux prix suivants :

	Abonnés	Public
Pour Québec	60c	\$1.00
" Ottawa	50c	75c
" Sherbrooke	50c	75c

On trouvera des cabinets isolés pour la conversation à l'agence de la Compagnie, à Montréal, No 4380 rue Notre-Dame, où l'on pourra obtenir toutes informations au sujet des prix et les localités en communication.

Guimond & Brosseau

Agents d'Immeubles,

1562 Rue Notre-Dame,

(En face du Palais de Justice.)

A VENDRE des propriétés dans les quartiers de la ville, aux prix modérés et termes faciles.

ARGENT A PRETER sur hypothèque aux taux d'intérêts les plus réduits. ASSURANCES CONTRE LE FEU et sur la vie effectuées aux taux les plus bas, dans les Compagnies les plus riches.

AGENTS des Mines d'argent de la Compagnie dite

"THE KOOTNEY
Mining Investment Co."

J. L. DUHAMEL

Marchand-Tailleur

1680 rue Ste-Catherine

3e porte de la rue St-Denis, Montréal.

Assortiment complet

— DE —

Tweeds Français,
Anglais,
Ecosais,
Etc., Etc.

à très bas prix.

J. & P. BRUNET

Importateurs et Ma facturiere de

Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'Ouvrages de Cimetières

Spécialité : Doubles Cercueils en Marbre.

Ces nouveaux Cercueils sont préférables à tous autres connus sur ce continent.

Réparations en tous genres à des prix très modérés.

Résidence privée : J. BRUNET Cotes-des-Neiges. Téléphone 4666.

Résidence privée : Pla. BRUNET. Entrepreneur-Briqueleur, 381 rue Berrl. Bell Téléphone 323.

H. A. MILLER

Peintres de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux

Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, etc.

1996^e RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

Résidence, 95 rue Jacques Cartier.

Scientific American Agency for

PATENTS

CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, \$3.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York.

MAGNIFIQUES Bureaux à Louer

- DANS -

Les Bâtisses de L'ETENDARD avec toutes améliorations modernes. S'adresser au

DR LETENDARD



Les Invalides, les Dyspeptiques et les Affaiblis

— TROUVERONT —

Force, - Nourriture, - Vigueur,

— EN PRENANT —

Johnston's Fluid Beef

Le grand Fortifiant.

— Un aliment facile à digérer. —

UN PUISSANT REGENERATEUR.



PROVINCE DE QUEBEC

- District du Revenu de Montréal. -

Cédule de Taxes, Droits de Licences, Droits sur Successions

Payables en vertu du 55-56 Vict. Chaps. 10, 15 et 17.

TAXES SUR LES PROFESSIONS ;
Payables le premier Octobre de chaque année.

Tous les membres des différentes professions libérales, savoir : avocats, notaires, médecins, dentistes, arpenteurs, ingénieurs civils et architectes, pratiquant leur profession respective, paient :

Dans les cités et villes incorporées, une somme annuelle de \$6
Dans les autres municipalités..... 3

Droits de licence sur manufacturiers, et commerçants (non-incorporés)

PAYABLES LE 1ER OCTOBRE DE CHAQUE ANNÉE

MANUFACTURIERS :

CAPITAL EMPLOYÉ DANS LA PROVINCE :

Au-dessus de \$5,000 jusqu'à \$40,000 Droit \$ 50
Au-dessus de \$50,000 jusqu'à \$100,000, Droit 100
Au-dessus de \$100,000 150

FABRICANTS DE TABAC OU DE CIGARES, qui fabriquent 200 livres ou plus de Tabac et pas pour leur propre usage ;

VALEUR ANNUELLE OU LOCATIVE D'APRÈS LE CERTIFICAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Au-dessus de \$300 ou au-dessous \$100
\$300 et n'excedant pas \$400 150
\$400 " " \$600 250
\$600 " " \$800 800
\$800 500

Tout commerçant, marchand, personne ou société commerciale, autre qu'une compagnie incorporée, qui tient un magasin, fait un commerce ou des affaires, ou vend, ou désire vendre dans cette province en gros ou en détail, du bois, charbon, tabac, cigares, effets, denrées ou marchandises de quelque genre que ce soit, et qui n'est pas sujet à la taxe payable par les manufacturiers, ou qui n'a pas déjà pris de licence, en vertu de l'Acte des Licences de Québec pour la vente des liqueurs spiritueuses, si son fonds de commerce excède en valeur la somme de \$500 :

POUR VENTE EN GROS, OU EN GROS ET EN DÉTAIL :

Dans la cité de Montréal, Droit. \$100

Dans les autres cités et villes incorporées dont la population excède 5,000 âmes..... 50
En tout autre endroit..... 30

POUR VENTE EN DÉTAIL SEULEMENT : Dans la Cité de Montréal :

Si la valeur annuelle ou le loyer des lieux occupés comme magasin ou place de commerce ou d'affaires est, d'après le certificat du Conseil Municipal :

De \$400 ou au-dessous, Droits, \$30
Au-dessus de \$400 et n'excedant pas \$600, " " 40
600 " " 1,000, " " 60
1,000 80

Dans les autres cités et villes dont la population excède 5,000 âmes.. 20
En tout autre endroit..... 10

DROITS SUR LES SUCCESSIONS ;

Tout transmission, par décès, de propriété, d'usufruit ou de jouissance de biens mobiliers ou immobiliers, situés dans la province, est frappée, sur la valeur du bien transmis, des droits suivants :

En ligne directe descendante ou ascendante, et entre époux. . . 1%

Sauf dans les successions dont la valeur totale, déduction faite des frais et dettes n'excedent pas la somme de \$10,000.

En ligne collatérale :

(a) Si le successeur est frère, sœur, ou descendant du frère ou de la sœur du défunt. . . 3%

(b) Si le successeur est frère, sœur, ou descendant du frère ou de la sœur de l'aïeul ou de l'aïeule du défunt. . . 6%

(c) Succession entre tous autres collatéraux 8%

Si le successeur n'est pas un parent 10%

Ces droits sont payables (sans envoi de compte) le et après le 1er octobre prochain, en fonds bancaubles ou en chèques acceptés, à mon bureau, 63, rue St Gabriel, entre 10 hrs. a. m., et 3 hrs. p. m. (Les samedis à 1 hr p. m.) Les chèques devraient être faits payables à l'ordre du Percepteur du Revenu-Provincial.

WM. B. LAMBE, Percepteur du Revenu, P.Q. District de Montréal,

Montréal, 24 sept., 1892.

Agence Commerciale, Union du Crédit.

A. BERTIN & CIE.

COLLECTION de factures, mémoires, comptes notes, billets, etc., etc., sous commission de 2 à 5 pour cent net pour tous frais. (Conditions spéciales pour le commerce de gros.)
AVANCES de 30 à 50 pour cent sur le montant des bordereaux remis en collection.

ESCOMPTE au taux légal, de tout effet de commerce ou billet promissoire, sous solvables signatures.

PRETS sur marchandises, valeurs, immeubles, titres, etc.

ACHAT de marchandises en solde, créances, vieux stock, etc., etc.

VENTE ET ACHAT de fonds de commerce.

REPRESENTATION commerciale et d'affaire.

GERANCE d'immeubles et de succession

RENSEIGNEMENTS commerciaux.

L'Agence se charge : de règlement et vérification de compte, liquidation de société, de failite, de succession ; convention de créanciers en vue d'arrangement ; correspondance, démarrage, rédaction d'actes sous seing privé, travaux d'écriture et de comptabilité à prix raisonnables. Téléphone 7248

DEPOTS—6 p % l'an d'intérêt bonnes garanties sont offertes pour les dépôts d'argent qui sont disponibles à demande ; et 8 à 10 p. % pour dépôts à long termes fixés.

TRADUCTION. — Service spécial pour la traduction anglaise et française de tous documents judiciaires ou autres, annonces, réclames, correspondances, etc.

CONTENTIEUX. — Affaires - litigieuses, poursuites ou défenses devant les cours de la province à des conditions avantageuses.

T. FRENETTE

MANUFACTURIER

COFFRES-FORTS

PORTES de VOUTES

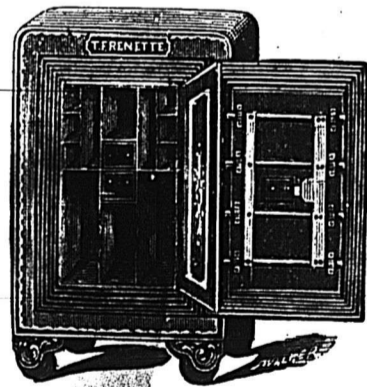
Fournaises pour plâtriers, Grillage et Serrurier.

372—RUE CRAIG—372

MONTREAL

Entre les rues Sanguinet et St-Denis

Ouvrages en fer et Réparations faites avec soin et à Prix Modérés.



NOUVELLE DÉCOUVERTE PAR ACCIDENT. En faisant un composé chimique une partie de ce composé est tombée sur la main du chimiste qui, après s'être lavé, a découvert que le poil était complètement disparu. Nous avons immédiatement mis cette merveilleuse préparation sur le marché et la demande est maintenant si grande que nous l'offrons dans le monde entier sous le nom de **QUEEN'S ANTI-HAIRINE**. Cette préparation est tout à fait inoffensive et si simple qu'un enfant peut s'en servir. Relevez le poil et appliquez le mélange pendant quelques minutes et le poil disparaît d'une façon magique sans causer la moindre douleur et sans causer le moindre tort sur le moment ou après. Cette préparation diffère de toutes celles en usage jusqu'à présent pour les mêmes fins. Des milliers de **DAMES** qui étaient ennuyées de poils sur la figure, le cou et les bras témoignent de ses mérites. Les **MESSIEURS** qui n'aiment pas à avoir de la barbe ou du poil au cou devraient se servir de la **QUEEN'S ANTI-HAIRINE** qui met de côté la nécessité de se raser, en empêchant pour toujours la croissance du poil. Prix de la "Queen's Anti-Hairine" \$1 la bouteille, envoyée franco par la poste en boîte de sûreté. Ces boîtes sont scellées de manière à éviter l'observation du public. Envoyez le montant en argent ou en timbres avec l'adresse écrite lisiblement. La correspondance est strictement confidentielle. Chaque mot que contient cette annonce est honnête et vrai. Adressez **QUEEN CHEMICAL CO., 174 Race street, Cincinnati, Ohio**. Vous pouvez enregistrer votre lettre à n'importe quel bureau de poste afin de vous en assurer le livraison. Nous paierons \$500 pour chaque cas d'insuccès de cette préparation ou pour la moindre injure qu'elle ait causée à une personne qui en a acheté. Chaque bouteille garantie.

SPECIAL—Aux dames qui répandent ou qui vendent 25 bouteilles de Queen's Anti-Hairine nous donnerons une robe de soie, 15 verges de la meilleure soie. Bouteille grandeur extra et échantillons de soie à votre choix, envoyés sur commande. Salaire ou commission aux agents.

Nous avons essayé la Queen's Anti-Hairine et nous déclarons qu'elle possède toutes les qualités ci-dessus. **LYTLE SAFE & LOCK Co., EDWIN ALDIN ET CIE., JNO. D. PARK & SONS, Agents en gros, Cincinnati, O.**

L'EQUITABLE, des **Compagnie d'assurance**
Etats-Unis, sur la Vie.

—x 1er Janvier 1892 x—

ACTIF	\$136,198,518 58
PASSIF — Y compris la Réserve sur toutes polices en vigueur (calculée à 4 p. c.) et la Réserve spéciale (pour l'établissement d'une évaluation à 3 p. c.) de \$1,500,000	109,905,537 82
Excédant total non distribué	\$ 26,292,980 56
Reve	\$ 30,054,943 85

Nouvelles polices souscrites en 1891 \$233,118,331.00
Assurances en cours \$304,894,557.00

La POLICE TONTINE LIBRE (la dernière forme d'assurance de la société) ne contient aucune restriction au sujet de la résidence, des voyages, de l'occupation au bout d'un an. Incontestable après un an, et non-confiscable après trois ans. Les réclamations sont payées immédiatement sur réception de preuves satisfaisantes du décès.
SEARAGENT P. STEARNS, Gérant gén'l pour le Canada. P. H. LAFERRIERE, Inspecteur.

"LA ROYALE"
D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL, AU CANADA - - - - - MONTREAL

CAPITAL - - - - - \$ 10,000,000
VERSEMENTS - - - - - \$29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement, \$800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.
LA ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'Incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident.
E. HURTUBISE et A. ST-CYR, Agents principaux du Départ. français, Montréal.

"LA CANADIENNE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Bureaux: 114 rue St-Jacques, Montreal

EN FACE DU BUREAU DE POSTE.

Président: HON. J. G. LAVIOLETTE M. C. L.; vice président: F. X. MARTINEAU.
PAIEMENT PROMPT COMME

M. P. GARON, Gérant "La Canadienne," Montréal, 15 Juin 1892.
Compagnie d'Assurance sur la Vie, Montréal.
CHER MONSIEUR,

Je ne puis m'empêcher de reconnaître la libéralité de votre Compagnie qui me paie le montant de la police No. 1118 (assurant la vie de feu mon époux Joseph Darveau pour \$500-00) sans attendre plusieurs mois comme font la plupart des compagnies, mais de suite après avoir eu les preuves de mort, et de la réclamation:

ÉMÉLIE ^{sa} LABRECQUE
marque

HENRI LABRECQUE: Témoin. Veuve de JOS: LABRECQUE, Bénéficiaire.

MAISON
Laurent, Laforce & Bourdeau

(FONDEE EN 1860)

No. 1637 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell, 1297 **MONTREAL**

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS

HARDMAN, de New-York.
MARSHALL & WENDELL,
d'Albany, N.-Y.
IVERS & POND, de Boston.
ET DES MEILLEURS

Pianos et Orgues

FABRIQUÉS AU CANADA.



Cette maison, si avantageusement connue par l'excellence des Instrument qu'elle offre en vente, et par la satisfaction générale qu'elle a toujours donnée pendant plus de trente années d'existence, mérite à juste titre la confiance illimitée dont elle a toujours joui.

RÉPARATIONS ET ÉCHANGES à des conditions très acceptables, et tous surgen mains PIANOS D'OCCASION

"L'IMPERIALE"

DE LONDRES:

Compagnie d'Assurance contre le Feu

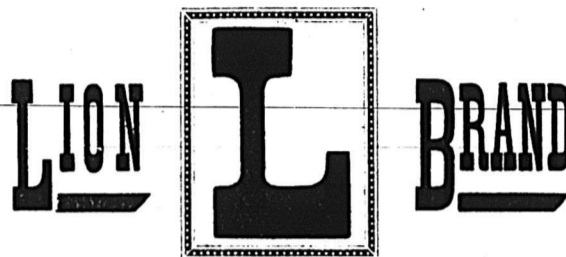
FONDÉE EN 1803

ACTIF: AU-DESSUS DE \$9,000,000.

Bureau principal pour le Canada et Bureau pour Montreal:
Dans le splendide Edifice de la Compagnie, sur la PLACE d'ARMES

EN FACE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME

E. D. LACY, Gérant-résident



CONFITURES, GELEES et MARMELADES DE FRUITS

GARANTIES FRUITS et SUCRE

Pour MÉNAGES et pour le COMMERCE

SÉCIALEMENT préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages, Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées Couvents, Hôpitaux, etc., etc.

PRIX SPÉCIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs.)
Aussi—VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc.
La plus grande usine du genre dans la Puissance.
MICHEL LEFEBVRE & Co.,
NÉGOCIANTS-INDUSTRIELS
MONTREAL.

The Canada Sugar Refining Company

(LIMITED), MONTREAL

Offre en vente toutes sortes de Sucres raffinés et Sirops de la marque bien connue



CERTIFICATS DE FORCE ET DE PURETÉ

BUREAU DE L'ANALYSTE PUBLIC
MONTREAL, 9 sept. 1887.

A "The Canada Sugar Refining Co'y.", Montréal.

MESSIEURS, — J'ai personnellement pris des échantillons d'un stock considérable de votre sucre granulé, marque "REDPATH", et les ai examinés avec soin au polariscope. J'ai trouvé que ces échantillons atteignent d'aussi près la pureté absolue qu'on peut y atteindre par aucun procédé de raffinage.
L'épreuve au polariscope, hier, a donné 99.90 p.c. de pur sucre de canne, ce que l'on peut considérer dans le commerce comme du SUCRE ABSOLUMENT PUR.

JOHN BAKER EDWARDS,
Ph. D., D.C.L., F.C.S.,
Analyste public pour le District de Montréal, et Professeur de Chimie.

LABORATOIRE DE CHIMIE!
FACULTÉ DE MÉDECINE UNIVERSITÉ MCGILL
MONTREAL, 9 sept. 1887

A "The Canada Sugar Refining Co'y.", Montréal.

MESSIEURS, — J'ai pris et examiné un échantillon de votre sucre "EXTRA GRANULE" et je trouve qu'il contient 99.88 p.c. de sucre pur. C'est, de fait, le meilleur et le plus pur que l'on puisse manufacturer.

Votre dévoué
G. P. GIRDWOOD

ROBIN & SADLER

MANUFACTURIERS DE

COURROIES EN CUIR

2518, 2520 et 2522 Rue Notre-Dame, MONTREAL.